



SOMMAIRE

Le Mot du Maire	2
-----------------------	---

Vie Municipale

Le Conseil Municipal – les comptes-rendus – les commissions	5
Budget de Fonctionnement et d'Investissement	18
Commission Bâtiment.....	20
Commission Voirie	21
Commission Espaces verts – Sports et Loisirs	22
Commission Employés Municipaux	23
Commission Fêtes et Cérémonies - Information	24
C.C.A.S.....	25
Commission Enfance Jeunesse	26
Etat Civil 2020	27
Tarifs Communaux 2021	28
Permis de Construire – Déclarations Préalables	30

Vie Associative

Maison des Lucioles	32
Familles Rurales	33
Scrabble « Aux mille Mots »	37
École S Louis St Joseph	38
EHPAD – Le Prieuré	42
L'Amicale St Joseph.....	44
Rev' Arts – Montilliers Patrimoine	49
Le Don de Sang	50
Le Comité des Fêtes – La Gaule Montéglésienne	52
Sports Loisirs	53
Espérance Sportive de Montilliers	54
L'Âge Heureux	61

Informations diverses

Le Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »
Initiatives Emplois
Mission Locale



Chers Amis Montéglésiens



C'est avec plaisir, mais le cœur un peu serré que je m'adresse à vous, pour la première fois en tant que maire de MONTILLIERS. En effet, j'aurais préféré m'exprimer de vive voix à la traditionnelle cérémonie des vœux. Malheureusement, le contexte ne le permet pas et je le regrette, tout comme vous, je pense.

Rétrospective

Le 15 mars dernier, vous vous êtes déplacés aux urnes pour élire les 15 candidats que je présentais et je vous en remercie. Nous aurions dû prendre nos fonctions quelques jours plus tard, mais le confinement en a décidé autrement. Je ne m'étendrai pas sur cette période compliquée qui a marqué les esprits des uns et des autres. Fort heureusement, la Covid, nouvelle arrivante, n'a pas trop sévi dans notre commune à l'époque.

Après bien des rebondissements, au niveau national, la date du 27 mai a été retenue pour la mise en place du nouveau conseil municipal. Pendant plus de deux mois, nous avons dû gérer le quotidien et les dossiers en cours entre anciens et nouveaux. Merci à chacun, pour cette collaboration, pas évidente, certes, mais ô combien importante. Comment ne pas empiéter pour les mandataires partants et comment trouver sa place pour ceux qui arrivent ? Difficile énigme à résoudre, mais nous y sommes, je pense, parvenus.

Merci une nouvelle fois à chacun et surtout à toi Alain, pour les nombreuses années passées au sein de la collectivité et pour cette collaboration finale. J'espère que l'on pourra prochainement organiser la « passation de pouvoir » au travers d'une soirée conviviale. Je tiens également à y associer les sept employés municipaux qui ont su s'adapter et rester réactifs.

Comme je l'évoquais précédemment, le 27 mai au soir, la liste :

« **MONTILLIERS, DYNAMIQUE, POURSUIVONS** » s'est réunie pour élire son maire et ses adjoints (4). Je remercie mes colistiers pour la confiance qu'ils m'ont accordée et me permets de redire qu'un maire ne peut rien mener seul, il faut cette collaboration entre tous, adjoints et conseillers municipaux, nous avons tous un rôle à jouer. Le maire reste le responsable, mais il est avant tout le coordinateur acteur pour impulser les actions et il compte sur ses collaborateurs. Cela permet de progresser si nous jouons tous notre rôle d'élu. Maire reste une fonction qui a évolué, qui va évoluer encore, mais je m'engage à essayer de l'assumer au mieux.

Les actions réalisées ou en cours

Au travers notre profession de foi, nous vous présentions notre programme. A ce jour, après 7 mois de fonctionnement malgré la période difficile que nous traversons et le retard que cela occasionne sur certains chantiers, plusieurs actions ont été concrétisées :

- La nomination d'un titulaire et d'un suppléant du conseil dans chacune des commissions de l'Agglomération du Choletais (Adc) pour entretenir les relations et préserver l'identité communale.
- La maîtrise de la fiscalité communale puisque les taux d'imposition n'ont pas été augmentés (ne pas confondre taux et base)



Chers Amis Montéglésiens

- La maîtrise de notre capacité d'Autofinancement (CAF) qui se situe à 0.45 soit à peine une demie année pour rembourser l'intégralité de la dette.
- L'acquisition du logement 46 route d'Angers
- L'achat des terrains DRILLEAU rue du Lys,

Je précise également que nous sommes allés à la rencontre des différentes entreprises MONTÉGLÉSIENNES pour discuter de leur situation, préoccupations, souhaits, perspectives et projets. Initiative très enrichissante.

Je tiens à les remercier pour leur accueil, les échanges sincères et constructifs. « Une fois la boucle, bouclée » une synthèse sera établie pour étudier les différentes attentes, perspectives, en collaboration avec l'Adc selon les domaines de compétences.

Visite du Sous-Préfet

A sa demande, Mr SAADALAH le Sous-Préfet est venu rencontrer une partie du conseil municipal le mardi 2 décembre pour que nous lui présentions nos projets, nos enjeux afin de permettre aux services de l'état de nous accompagner au mieux. Nous sommes également allés visiter l'entreprise GROLLEAU.

Quelques données démographiques

En attendant le prochain recensement de janvier-février 2022, Montilliers affiche 1 292 habitants. L'année 2019 s'était écoulée avec 13 naissances, 16 décès, 1 mariage, 4 PACS.

2020 a vu le jour et rapidement, la pandémie, le confinement ont causé un certain « mal être ». On aurait toutefois pu penser que le confinement permette une augmentation des naissances, et bien non, puisque nous n'en enregistrons que 11 à ce jour. Le pic sera certainement atteint en 2021, tout comme les mariages puisque seulement 2 ont été célébrés, mais beaucoup reportés (7). En parallèle, 22 personnes nous ont quittés.

Espérons voir ces chiffres évoluer dans le bon sens en 2021, c'est-à-dire à la hausse pour certains (naissances, mariages) et à la baisse pour d'autres (décès).

Les Projets

Comme nous l'avons affiché, notre ambition consiste à servir les intérêts de notre commune en soutenant, maintenant et encourageant la vie économique, associative et les services de proximité de nos structures communales.



Chers Amis Montéglésiens

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs projets doivent se finaliser pour 2021 et d'autres voir le jour :

- La restauration du foyer des jeunes déjà bien avancée
- La restauration des WC publics
- L'aménagement de l'espace situé 25 route d'Angers en collaboration avec Maine-et-Loire Habitat
- La réfection du sol de l'Église devant l'autel
- L'aménagement du lotissement la Fontaine 2
- L'acquisition définitive de certains terrains (consorts TREMBLAY et Mme DELAUNAY) pour créer un nouveau lotissement, rue du Lys dans les années à venir
- Mener une réflexion globale du centre bourg suite à l'acquisition du logement 46 route d'Angers avec l'ancien fournil et l'épicerie
- Mutualisation d'une réserve d'eau pour la ZI des Bordages
- Le réaménagement des anciens vestiaires de l'E.S.M pour la création d'un club-house
- L'installation de l'éclairage public au village de Tirpoil
- Conduire une réflexion sur le réaménagement de la traversée du bourg.

Comme vous pouvez le constater, les projets ne manquent pas et d'autres demandes ou opportunités viendront certainement se greffer.

Les Vœux

Cette année, la traditionnelle cérémonie des vœux à la salle MCL ne pourra pas se dérouler étant donné les circonstances.

Je profite donc de l'occasion pour vous adresser mes vœux les plus sincères, que 2021 soit favorable pour vos familles, vos biens et vos entreprises. Que chacun trouve sa place dans notre communauté, que la paix et l'amitié règnent entre les habitants de notre village.

Bonne année à tous, mais surtout et particulièrement à ceux qui souffrent physiquement ou moralement, à ceux qui rencontrent des difficultés, à ceux qui ne parviennent pas à trouver leur place dans la société d'aujourd'hui.

« SOYONS PLEIN D'ESPOIR ET FAISONS CONFIANCE À L'AVENIR »



Le Maire,
Philippe BERNARD.



Du 22 JANVIER 2020

Le projet d'extension de la Société GROLLEAU est présenté au conseil municipal par Mr Damien PAYRAUDEAU. L'extension consiste à l'agrandissement de 2 500 m² d'un atelier d'assemblage et d'expédition et comprenant une zone de stockage des matières premières.

La vidéo du PEDT (Projet Educatif Du Territoire) réalisée par le Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » est présenté au conseil municipal.

La commune a souscrit, pour les agents titulaires, à **un contrat d'Assurance Groupe** qui arrivera à échéance le 31 décembre 2020. Le Centre de Gestion décide de lancer une consultation pour la couverture des risques statutaires des agents titulaires et contractuels à compter du 1^{er} janvier 2021, le conseil municipal accepte de se rattacher à cette demande.

Espaces verts : les devis de l'entreprise Blanvillain ont été acceptés pour les plantations du printemps et de l'automne 2020.

Bibliothèque : selon la convention, le nettoyage des locaux doit être réalisé par la commune, reste à définir le temps nécessaire.

Concert Natasha St Pier : un arrêté de stationnement et de circulation sera établi pour les 15 et 16 février.

Du 20 FÉVRIER 2020

Modification statutaire de l'Agglomération du Choletais : le conseil municipal émet un avis favorable au projet d'évolution statutaire portant sur la prise de compétence de l'AdC en matière d'accompagnement des athlètes individuels de

haut niveau, à l'ouverture à toutes les manifestations aériennes, précédemment limitées à Fou d'Aile, et l'adaptation du soutien aux écoles de musique.

Cession de terrains en zone économique de « la Loge » à l'Agglomération du Choletais : celle-ci ayant repris l'actif et le passif du budget afférent à l'aménagement de ladite zone, le conseil municipal accepte de céder à l'euro symbolique les parcelles cadastrées section ZB n°21, n°25 et section C n°1366 d'une superficie totale de 56 640 m². Mr le Maire est autorisé à signer l'acte administratif constatant le transfert de propriété de ces parcelles de la Communauté de Communes du Vihiersois-Haut-Layon aujourd'hui dissoute à la commune de Montilliers.

Autorisation de dérogation à la règle de la constructibilité limitée : l'entreprise Grolleau a déposé un permis de construire consistant à l'extension d'un bâtiment industriel sur la parcelle cadastrée section A n°897 située en dehors des parties urbanisées de la commune. Le conseil municipal décide d'autoriser la réalisation du projet d'extension du bâtiment industriel et de soumettre la délibération à l'avis conforme de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF).

Vote des subventions communales 2020 : sur proposition de la commission sports et loisirs les sommes suivantes ont été attribuées :





A.P.E.L	4 500.00 €
Amicale St Joseph	232.35 €
Age Heureux	500.00 €
E.S.M	3 144.00 €
Familles Rurales	
Bibliothèque	2 508.00 €
Section Jeune	100.00 €
Garderie Périscolaire	400.00 €
GDON	700.00 €
Maison des lucioles	800.00 €
Montilliers Patrimoine	400.00 €
Restauration scolaire	9 000.00 €
La Gaule Montéglésienne	350.00 €
Sports Loisirs	400.00 €
Rev' Arts	500.00 €

Assistances Maternelles	
Vihiersois	104.00 €
ADMR Vihiersois	426.00 €
Alcool Assistance	105.00 €
F.N.A.T.H	70.00 €
France Alzheimer	70.00 €
AFSEP Sclérose en plaque	70.00 €
Le Clé	8 544.00 €
Initiatives Emplois	426.00 €
Initiatives Emplois Services	627.00 €
Collège St Jean	1 247.00 €
Centre Socioculturel	
« Le Coin de La Rue »	13 346.85 €
Accueil Mercredi	6 479.74 €
Associations sportives par licencié	8,00 €
Écoles Chambres des Métiers par élève	8,00 €

Participation aux frais de fonctionnement de l'école primaire privée de Montilliers : suite à la rencontre de la commission avec l'OGEC et après débat en conseil municipal, il est décidé d'attribuer 610,00 € par élève domicilié dans la commune en 2020 et non 654,64 € comme demandé.

Participation aux frais de fonctionnement de l'école Saint-Pierre de Chemillé : commune déléguée de Chemillé-en-Anjou, suite à leur demande le conseil municipal accepte d'attribuer la somme de 522,15 € pour un enfant domicilié sur la commune fréquentant cette école.

Restauration du vitrail de l'église : le coût de l'opération s'élève à 8 166,67 € H.T, la commune sollicite une subvention auprès :

☞ Du Département de Maine-et-Loire-, conservateur du patrimoine à hauteur de 25%

☞ Et auprès de de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles), conservation régionale des monuments historiques à hauteur de 30%.

Modification durée amortissement panneaux photovoltaïques : pour permettre un meilleur équilibre du budget photovoltaïque, le conseil municipal décide d'amortir le bien sur 10 ans au lieu de 5 ans initialement prévu.

Approbation des comptes de gestion 2019 dressés par Mr le Receveur Municipal (budgets : Commune, Lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque).

Vote des Comptes administratifs 2019 :

Comme la loi l'oblige, le maire a quitté la salle au moment du vote des comptes administratifs.

Le Conseil a voté à l'unanimité les comptes administratifs 2019 : Commune (fonctionnement et investissement), lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque.

Présentation du budget primitif 2020 : par la commission finances, les budgets primitifs seront votés à la prochaine réunion du conseil municipal le mercredi 11 mars.



Vote des taux d'impositions communaux 2020

: le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taxes directes locales en 2020 pour Montilliers. Donc les taux restent inchangés : Taxe d'Habitation = 17,85%, Taxe Foncière Bâti = 22,53%, Taxe Foncière Non Bâti = 43,51%.

Comptes-rendus des commissions :

Bâtiments : Mme Séverine DAUTON a donné son préavis de départ du logement du 4 rue du Puits du Four.

Le logement du 7 Place du Comte Hector sera libéré courant mars, pour une location à compter du 1^{er} avril.

Voirie : une rampe a été installée « rue du Chailloux » afin de permettre aux fauteuils roulants de descendre du trottoir en toute sécurité.

Espaces verts : les devis pour les plantations de l'opération « Une Naissance, Un Arbre 2019 » et le remplacement des arbres ont été validés.

Du 11 MARS 2020

Subventions communales 2020 : la commission sports et loisirs a rencontré l'association Familles Rurales afin de comprendre leur demande. Il leur a été demandé de fournir des justificatifs. Des points sont à éclaircir par rapport à la convention qui a été signée avec la bibliothèque. Une rencontre est souhaitée entre Mme AUGER Christine, responsable de la Médiathèque de l'Agglomération du Choletais, la commission et les responsables de la bibliothèque de Familles Rurales.

La subvention de l'Atelier théâtre votée en 2019 : la commune attend le bilan réalisé détaillé de l'année 2019, soit le coût réel par enfant.

Face à ces incertitudes de fonctionnement la subvention 2020 sera votée ultérieurement.

Service de Remplacement du Centre de Gestion 49 : le conseil municipal décide de signer une convention avec le CDG49 afin d'assurer un service de remplacement en cas d'arrêt d'un agent pour maladie ordinaire ou accident de travail, de subvenir à un accroissement de travail temporaire ou saisonnier, ou de faire face temporairement à une vacance d'emploi.

Terrains Rue du Lys : Mr Jacques Vrignon, géomètre du Cabinet Air & Géo, a déterminé par un document d'arpentage la surface exacte à acquérir pour le compte de la commune des parcelles appartenant à Mr Gilles Drilleau, soit 4 423 m². Le Maire ou son représentant est autorisé à signer l'acte notarial.

Village de Tirpoil : le conseil décide de réaliser les travaux d'effacement des réseaux et valide l'estimation du SIEMML, soit à la charge de la commune pour la distribution publique et éclairage public la somme de 45 200,00 € H.T. et pour le génie civil Télécom la somme de 36 000,00 € T.T.C.

Lotissement La Fontaine II : le conseil municipal accepte l'estimatif des opérations pour l'extension des réseaux de distribution publique, de l'éclairage public et du génie Civil Télécom la somme de 19 154,00 € T.T.C.

Vote des Budgets Primitifs 2020 : sur proposition de la commission finances, les membres présents du conseil ont voté à l'unanimité les budgets primitifs 2020 : Commune (fonctionnement et investissement), Lotissement « La Fontaine », Lotissement « La Fontaine II » et Photovoltaïque :





Budget Primitif 2020 :						
	FONCTIONNEMENT			INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes	Solde	Dépenses	Recettes	Solde
Commune	1 157 281,75 €	1 157 281,75 €	0 €	1 278 768,68 €	1 278 768,68 €	0 €
Lotissement « La Fontaine »	36.498,20 €	36.498,20 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Lotissement « La Fontaine II »	51 905,00 €	51 905,00 €	0 €	74 862,13 €	74 862,13 €	0 €
Photovoltaïque	2 619,29 €	2 619,29 €	0 €	5 250,00 €	5 205,00 €	0 €

Logement du 7 Place du Comte Hector : la location de cet immeuble sera disponible à partir du 1^{er} avril 2020.

Participation aux frais de fonctionnement pour un enfant de Montilliers scolarisé dans une école publique de Chemillé-en-Anjou, le coût s'élève à 1 346,18 € au titre de l'année 2018 – 2019, et à 1 392,47 € au titre de l'année 2019-2020.

Du 26 MAI 2020

Installation du nouveau Conseil Municipal, suite à l'élection du 15 mars dernier :

A été élu Maire au premier tour de scrutin à 13 voix : Mr Philippe BERNARD, 1 voix pour Mme Agnès BOISSON, et 1 bulletin blanc.

Le conseil municipal fixe à **4 le nombre d'adjoints**. Une seule liste a été déposée par Mme Agnès BOISSON. Celle-ci a été élue à l'unanimité au 1^{er} tour de scrutin.

Sont nommés adjoints par ordre de la liste :

- 1^{er} adjoint : Agnès BOISSON
- 2^{ème} adjoint : Thierry CHAUVIGNÉ
- 3^{ème} adjoint : Marie-Geneviève BOISSINOT
- 4^{ème} adjoint : Dominique MARTIN

Le Maire fait lecture de la charte de l' élu local 2020.

Du 10 JUIN 2020

Délégations du Maire : le conseil municipal autorise Mr le Maire, pour la durée du mandat, à signer les marchés publics, les contrats d'assurances, les conventions, la réalisation des emprunts au financement des investissements, lignes de trésorerie, ...

Délégations de signatures aux adjoints : le conseil municipal donne son accord.

Indemnités de fonctions : le conseil municipal vote les taux alloués au maire à 100% (2 006,93 € brut/mois) et aux adjoints à 76% (585,28 € brut/mois) et les conseillers municipaux à 6 % (168,00 €/an) pendant la durée de leur mandat.

Les commissions municipales sont formées et **les délégations** sont désignées : ci-joint un livret avec les commissions.





Remboursements acceptés par le conseil municipal :

☞ La compagnie d'assurance Les Mutuelles du Mans : un montant de 1 446,90 € suite à un trop perçu des cotisations des véhicules municipaux ;

☞ EDF : un montant de 2 153,91 € suite à un trop perçu ;

☞ VEOLIA : un montant de 31,20 € suite à un arrêt de compte ;

☞ CUMA La Mâchelloise : un montant de 100,00 € suite à remboursement de parts sociales.

Décisions modificatives : pour équilibrer les budgets primitifs 2020 « Photovoltaïque » et La fontaine II, il est décidé d'effectuer des écritures d'ordre en fonctionnement et investissement.

Création de poste de surveillant de baignade : la commune décide d'employer en C.D.D. un surveillant de baignade au plan d'eau en juillet et août 2020 si le protocole mis en place de la crise sanitaire COVID19 le permet. Le C.D.D. prendra effet le 4 juillet pour se terminer le 23 août.

Création d'un poste d'emploi saisonnier : en raison des congés estivaux des agents municipaux, le conseil municipal décide d'embaucher Constant HUDON en C.D.D. du 6 juillet au 21 août 2020.

Opération Régionale Une Naissance Un Arbre 2020 – 2023 : une aide financière forfaitaire de 15,00 € par arbre planté peut être accordée à la commune pour l'opération concernée. Le conseil municipal décide d'en faire la demande.

Projet « 2S2C » (dispositif Sport, Santé, Culture, Civisme) : le conseil municipal ne souhaite pas s'engager sur ce projet qui consiste, sur le temps scolaire, à mettre en place un accueil plus large des enfants à l'école afin de favoriser la

reprise de l'activité économique, d'assurer un accueil en juillet et août. Le projet est de proposer aux enfants des activités artistiques et culturelles, sportives. Les activités seraient animées par des intervenants associatifs ou non, des personnels municipaux, des bénévoles.

Voirie : des travaux de purges ont été réalisés sur la RD 748, vu l'état de la route, une entreprise de nettoyage interviendra pour la réfection de la voie. Des peintures ont été réalisées sur les voies en agglomération, de nouvelles signalisations ont été posées.

Rappel : la rue du Puits du Four est en partie en sens interdit (du parking de la place Marie Leroy à descendre vers la Route d'Angers).

Acquisition des terrains Rue du Lys : l'acte d'achat des parcelles cadastrées section D n°1004, 977, 1012, 1008, 1005 pour une surface de 4 423 m² appartenant à Mr Gilles DRILLEAU a été signé le 26 mai dernier.

Zone des Bordages – Défense incendie : avant de passer une convention, la commune adresse un courrier au SDIS afin de connaître le débit en m³ exact de la borne d'incendie située sur la propriété de l'Entreprise Tisserond et si celle-ci répond au critère pour être conforme aux attentes de la DECI (Défenses Extérieures Contre l'Incendie) de la Zone Artisanale.

Stagiaire en espaces verts : la commune accueillera pendant 2 semaines en septembre et 2 semaines en octobre 2020 un élève en école en Maison Familiale de Mauléon.





Du 8 JUILLET 2020

Parking de la rue du Lys : le conseil municipal donne son accord pour l'extension de l'éclairage public qui sera réalisé par le S.I.E.M.L. La somme des travaux s'élève à 9 620,00 €, le montant à verser par la commune est de 6 962.60 € net.

Centre De Gestion 49 : le conseil municipal donne son accord pour le renouvellement de la convention service de paye.

Remboursements acceptés par le conseil municipal :

- ☞ EDF : un montant de 63,19 € suite à une annulation de pénalité.

- ☞ Des arrhes pour des annulations de locations de la salle Joly-Bourg suite au COVID 19. Un remboursement de 134,25 € et 89,50 €.

- ☞ De la caution d'un montant de 281,00 € et du loyer du 15/04 au 30/04 d'un montant de 140,50 € à Mme DAUTON Séverine pour le logement de la rue du Puits du Four.

Lotissement La Fontaine, lot 21 : Mr Cyril MERCIER et Melle Sarah FUMERON se portent acquéreurs de la parcelle cadastrée section C n°1554, située « 5 rue de l'Eau Vive ». Le conseil donne son accord pour la vente et accepte la rémunération de Mr Éric MACÉ de l'Agence SAFTI, selon l'accord du contrat de mandat exclusif de vente.

Accueil du Mercredi Matin à Montilliers : une rencontre a eu lieu afin d'échanger sur le devenir de cet accueil. Un sondage a été envoyé aux familles. Seulement 6 familles ont répondu, 4 de Cernusson et 2 de Montilliers.

Après analyse des statistiques suite au sondage et du coût pour la commune de 6 385,89 €, le conseil n'a pas reconduit l'accueil pour septembre.

O.G.E.C : à la demande de l'association, une rencontre s'est déroulée avec la municipalité pour faire un compte-rendu de la mise en place des protocoles sanitaires au vu de la situation. En effet, durant cette période, la municipalité et l'école ont travaillé ensemble afin de répondre aux exigences sanitaires.

Une nouvelle rencontre est prévue pour la mi-septembre.

Fêtes et Cérémonies : Un devis a été validé pour la location des guirlandes et un autre pour l'achat de décoration, lors de la première réunion de la commission. Le blanc et l'ocre scintilleront cette année à Montilliers. Une soirée sera organisée le 23 octobre pour le départ des élus de l'ancien conseil.

Bâtiments : Une réunion est prévue le 16 juillet pour faire le point sur les différents projets en cours et à venir.

Information : la commission s'est réunie le 23 juin pour faire un point sur l'application Citywall. La commission travaille également en parallèle pour rendre plus attrayant le Flash Info Montéglesien pour septembre.

Voirie : une entreprise de nettoyage interviendra le lundi 13 juillet pour pallier aux salissures de la route d'Angers.

La commission se réunira le lundi 7 septembre à 20h30 pour échanger sur les différents projets à réaliser.





Employés Municipaux : la nouvelle commission a rencontré le 17 juin les agents communaux. Des entretiens individuels vont être organisés.

Jeunesse : Le centre de loisirs la CLÉ utilise les locaux du mille pattes du 6 au 30 juillet et 3 jours fin août.

Une naissance un arbre : La région offre un bon d'achat de 300,00 € pour la plantation d'arbustes. À ce jour, il n'y a pas de date de fixée pour la cérémonie.

Scrabble Montéglésien aux mille mots : Création d'une nouvelle association de scrabble. Une réunion d'information ouverte au public début septembre se tiendra pour la présentation de l'association par Marie-Christine CHAUVIGNÉ.

Agglomération du Choletais : les différentes commissions de l'agglo ont été énoncées par Philippe BERNARD. Les commissions sont au nombre de sept, voici le détail :

- ☞ Finances et ressources humaines
- ☞ Solidarité
- ☞ Aménagement du territoire
- ☞ Économie et agriculture
- ☞ La culture
- ☞ Bâtiment-Voirie-Mobilité
- ☞ Environnement

Deux membres du conseil municipal doivent se positionner dans une commission (un titulaire et un suppléant).

Vente Terrain : la vente a été signée à Mr Alexandre LEGEAY et Mme Mélanie POIREL pour le lot n°27 du lotissement la Fontaine. Un point a été fait avec le notaire sur les dossiers des terrains DELAUNAY et l'indivision ROBIN.

Vandalisme : Des dégradations ont été faites au niveau de l'Aire des Prés Naîteaux. Une plainte a

été déposée auprès de la gendarmerie. En cas d'infractions importantes constatées veuillez appeler le 17.

Assemblée Générale ESM Football : La municipalité était présente à l'A.G. Le club après une excellente saison accède en R3 pour l'équipe première et en 3ème division pour la B. Les effectifs sont en augmentation, et les finances saines.

Du 9 SEPTEMBRE 2020

Le Compte-rendu de la réunion du mois de juillet a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal.

Achat Immeuble 46 Route d'Angers : Le conseil municipal valide l'achat de l'immeuble. L'offre d'achat a été signée pour un montant de 100 000,00 € frais d'agence inclus. La commission bâtiment va poursuivre la réflexion sur le devenir de cet immeuble.

Autorisation de dérogation à la règle de constructibilité limitée : le conseil municipal décide d'autoriser les constructions en dehors des parties urbanisées pour la SCI STEMA et SCI TISSEROND afin de permettre leur extension dans la Zone Artisanale des Bordages.

Contrôle de légalité : le conseil municipal donne son accord pour la modification des délégations consenties au maire du 10 juin 2020.

Sécurité routière : Philippe BERNARD a été désigné référent de la sécurité routière.

Défense – Armée : Dominique MARTIN a été nommé correspondant de la commune.



Nominations des voies ZA des Bordages : Le conseil municipal a validé les nominations des 2 voies proposées par la commission voirie : rue du Savoir-Faire et rue de l'Innovation.

Remboursements des arrhes suite aux annulations en raison de la Covid 19 acceptés par le conseil municipal :

☞ Remboursement de 380.70 € et de 389.55 € pour la Maison Commune de Loisir le Lys

☞ Remboursement de 90,00 € pour la salle Joly-Bourg

Droits aux congés évènements familiaux des agents : Un arrêté est pris pour les autorisations spéciales d'absence transmise par le centre de gestion en mentionnant que ces autorisations accordées concernent les ascendants directs.

Vente terrain n°21 lotissement La Fontaine : Un rectificatif a été apporté à la délibération de la vente du terrain à Mr MERCIER et Mme FUMERON.

Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges (CLETC) : le conseil municipal a désigné Philippe BERNARD comme représentant au sein de cette commission de l'agglomération.

Agglomération du Choletais : Thierry CHAUVIGNÉ a été nommé référent pour être le représentant de la mobilité pour le groupe de travail Transport Compétence Mobilité.

Voirie : Réalisation par l'entreprise TISSEROND d'un parking camping-car à l'entrée de l'aire des Près Naîteaux.

☞ L'enfouissement des réseaux au village de Tirpoil est prévu avec une première réunion le vendredi 11 septembre.

☞ La commission est en réflexion sur l'aménagement du centre bourg avec une liaison douce.

☞ Le nettoyage de la route d'Angers prévu le lundi 13 juillet est repoussé en septembre.

☞ La visite de la commune de Montilliers par le conseil municipal et les agents est prévue le samedi 7 novembre.

☞ Un groupe de travail en collaboration avec la poste, réfléchit sur l'ensemble de l'adressage de la commune.

Enfance - Jeunesse : Olivier TURLAIS est nommé suppléant d'Agnès BOISSON auprès du centre socioculturel le Coin de la Rue.

☞ Une naissance - un arbre : la date est fixée le 5 décembre à la Maison Commune des Loisirs le Lys, sont également invités les nouveaux Montéglésiens.

Information Citywall : Au regard des abonnés, l'application qui permet de recevoir les actualités ou évènements Montéglésiens a été validé par le conseil municipal.

Espaces-verts : le balisage des sentiers de randonnée a été refait par les agents.

Bâtiments : Une rencontre a eu lieu entre la commission bâtiment et l'Espérance Sportive de Montilliers le mercredi 2 septembre. L'association a présenté un projet pour la réalisation d'un club-house. L'ESM est invitée à la prochaine réunion du conseil municipal afin de présenter ce projet à l'ensemble des élus.

☞ Les travaux de réfection du plafond et de l'aménagement d'une cuisine au foyer des jeunes débutent au mois de septembre. Les travaux seront réalisés par l'entreprise GUILLET Jérôme et SIME 49.

☞ Église : un affaissement du sol devant l'autel a été constaté, un devis est en attente.

☞ Vitrail n°14 : Un planning a été transmis à la mairie pour la réalisation des travaux de restauration.



Complément exceptionnel de Dotation de Soutien à l'Investissement : Le Gouvernement a mis en place un plan de relance consacré aux collectivités locales pour pallier aux conséquences économiques de la crise sanitaire. Le conseil municipal réfléchit aux bâtiments concernés pour la rénovation, la mise aux normes.

Du 13 OCTOBRE 2020

Présentation du projet de l'E.S.M., création d'un club-house : au vu de l'évolution du nombre d'effectifs dans les années à venir, les objectifs des équipes d'encadrants, de dirigeants, la salle d'accueil actuelle est trop petite. Le projet consiste à créer un bureau avec salle de réunion, une salle d'accueil incorporant la buvette dans la partie des anciens vestiaires, buvette et salle de réception actuelles. Des estimatifs sont proposés, après un vote à bulletin secret du conseil municipal (13 pour et 2 contre) la commission bâtiment va travailler sur ce projet.

Achat immeuble situé au 46 Route d'Angers : la commune s'engage à prendre en charge le montant de la convention d'honoraire pour la rédaction et l'enregistrement de la promesse de vente moyennant la somme de 350,00 €.

Autorisation de construction d'un bâtiment artisanal : l'entreprise « Couverture du Lys » étant situé dans une zone non constructible, le conseil municipal a décidé de motiver leur projet de construction d'un atelier en remplacement des bâtiments agricoles vétustes.

Fonds de concours S.I.E.M.L. (Syndicat Intercommunal d'Énergie du Maine-et-Loire) : le coût de la participation de la commune aux dépannages sur le réseau d'éclairage public

sur la période du 1^{er} septembre 2019 au 31 août 2020, s'élève 1 529,37 € TTC.

Décision modificative : suite aux remboursements des arrhes des locations des salles enregistrées sur l'exercice 2019, il est nécessaire d'abonder le compte 67 (dépenses de fonctionnement charges exceptionnelles) par le compte 22 (dépenses imprévues) d'un montant de 725,45 €.

Formation des élus : il est proposé une enveloppe budgétaire annuelle d'un montant égal à 2% du montant des indemnités des élus.

Enfance-Jeunesse : des retours positifs sur l'installation des nouveaux jeux sur l'Aire des Prés Naïteaux.

☞ L'aide aux devoirs va commencer pour les enfants scolarisés avec 2 bénévoles.

☞ Le Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue » recherche un local plus adapté pour leurs bureaux et développement de leurs activités. Suite à une rencontre avec les élus du territoire est menée une étude sur un projet de construction par le centre.

École/Périscolaire : une rencontre a eu lieu pour faire une mise au point depuis la rentrée scolaire. L'Assemblée Générale des bureaux OGEC/APEL aura lieu le 6 novembre 2020.

Commission Agriculture de l'Agglomération du Choletais : renouvellement d'un groupe de travail agricole, sont nommés pour représenter la commune : Damien Charbonnier, référent et Gérard Billy, suppléant.

Enfouissement des réseaux Village de Tirpoil : une rencontre avec le SIEMML et INEO a eu lieu pour l'étude du dossier.



Information :

☞ Présentation de la nouvelle mise en page du flash info,

☞ Compte rendu de la rencontre avec les associations pour la préparation des vœux de Maire,

☞ Bulletin municipal réception du devis ECHO.

Cimetière : satisfaction du travail réalisé par les employés municipaux et les bénévoles pour l'entretien.

Broyeur aspirateur : Possibilité d'achat en mutualisation.

Employés municipaux : est prévu un entretien individuel pour chaque agent.

Mobilité : projet de pistes cyclables reliant les zones d'activités et Vihiers (Lys-Haut-Layon).

Entreprises : les élus ont visité le site de LMB MARTIN Frères.

Monsieur le Maire prendra rendez-vous avec chaque responsable d'entreprise pour connaître leurs besoins, leurs préoccupations, leurs projets.

Dotation de l'État pour le Soutien à l'Investissement Local : une demande synthétique est proposée pour la réfection des WC publics, estimation 30 000,00 €.

Bibliothèque : comme notifié dans la convention, la commune prend en charge le mobilier. Un achat de meubles est validé pour un montant de 2 067,82 € HT.

Du 12 NOVEMBRE 2020

Une minute de silence est respectée en la mémoire de Samuel PATY, professeur, victime de l'acte terroriste de Conflans-Sainte-Honorine le 16 octobre 2020.

Le Remboursement des arrhes, suite à une annulation en raison de la crise sanitaire du COVID 19, est accordé par le conseil municipal pour un montant de 121,00 € à l'association « Motoclub les Valangel's » pour la location de la Maison Commune de Loisirs le Lys.

Chèques cadeaux de fin d'année aux employés municipaux : le conseil municipal décide de renouveler l'attribution pour un montant de 60,00 € chacun contre 50,00 € les années passées. Pour remercier Mr Mathis Rampillon qui effectue actuellement un stage de 8 semaines, un chèque cadeau de la même valeur lui sera également remis.

Subvention au C.C.A.S. : le conseil municipal verse la somme de 3 500,00 € au budget du C.C.A.S.

Vente d'herbe sur pied 2020 : il est décidé de vendre l'herbe sur pied de parcelles communales cadastrées :

- section D n°409 à Mr Rémy BRIAND moyennant la somme de 73,00 €,
- section D n°904 à l'EARL MON NID moyennant la somme de 191,00 €,
- sections B n°992, C n° 62, n°63, n°64 à Mr Vincent RENAULT moyennant la somme de 210,00 €,
- section ZB n°25 à Mr Joël CLÉMOT moyennant la somme de 378,00 €,
- section C n°282 au G.A.E.C. LAMBERT moyennant la somme de 284,00 €.



L'indemnité de gardiennage de l'église allouée à la paroisse est fixée à 479,86 €.

Redevance Orange versée à la commune : l'occupation du domaine public routier communal par l'opérateur d'ORANGE s'élève à 1 501,63 € pour l'année 2019 et à 1 536,01 € pour l'année 2020.

Rencontres avec les dirigeants des entreprises de la Zone des Bordages : Mr le Maire expose un compte rendu de ses entretiens. D'autres rendez-vous seront proposés pour continuer la prospection des entreprises et des artisans de la commune.

Défense Incendie à la Zone des Bordages : une proposition a été faite auprès du SDIS, nous sommes en attente de la faisabilité.

Extension du réseau d'eau potable dans la Zone des Bordages : le conseil municipal a décidé de fixer une participation pour équipements publics exceptionnels à hauteur de 15% du coût à la charge du demandeur pour l'alimentation des terrains non desservis.

Effacement des réseaux « Village de Tirpoil » : trois propositions ont été présentées au conseil municipal, celui-ci a opté à l'unanimité pour la 3^{ème} solution avec l'éclairage public du village et en supplément la pose d'un candélabre avec panneau solaire pour l'abri bus.

Information : les articles des associations et des commissions municipales pour le bulletin municipal doivent être transmis en mairie pour le 25 novembre.

Vœux du Maire 2021 : une petite vidéo est en préparation avec la municipalité et les associations étant donné que les exigences sanitaires ne permettent pas d'organiser la traditionnelle manifestation.

Fêtes et Cérémonies : le sapin de Noël sera mis en place le samedi 21 novembre avec la participation du Comité des Fêtes.

Espaces verts : les plantations d'automne ont été réalisées.

Une Naissance Un Arbre : la cérémonie prévue le 5 décembre est annulée et sera reportée. Les arbres morts ou abîmés seront remplacés.

A été nommé élu référent Mr Dominique MARTIN à la commission « Ville Amie des Aînés » à l'Agglomération du Choletais.

C.C.I.D (Commission Communale des Impôts Directs) : la direction des Finances publiques a nommé pour le rôle des :

- commissaires titulaires : Damien Charbonnier, Dominique Martin, Olivier Turlais, Pierre Bourasseau, Claude Fardeau et Odile Gourdon.

- commissaires suppléants : MM Joël Clémot, Claude Linard, Jean-Michel Martin, Christian Martineau, Joëlle Viau et Jean-Pierre Moreau.

Du 9 DÉCEMBRE 2020

Les tarifs : de location des salles communales et photocopies pour l'année 2021 sont énoncés. La commission n'a pas souhaité d'augmentation vis-à-vis des tarifs de 2020 en raison des nombreux reports de manifestations. Le conseil municipal valide cette proposition.

Cimetière tarif des concessions : Un nouveau tarif a été proposé au conseil municipal par la commission. Le conseil valide la proposition. Le détail paraîtra dans le bulletin municipal qui sera distribué fin janvier 2021.



Le Remboursement des arrhes : suite à une annulation en raison de la crise sanitaire du COVID 19, est accordé par le conseil municipal pour un montant de 817.00 euros au Transport Fouché pour la location de la Maison Commune de Loisirs le Lys du 16 mars au 1er 2021.

Pour la demande de remboursement d'arrhes de la salle Joly-Bourg du week-end du 5 et 6 juin 2021, le conseil municipal décide de reporter sa décision au mois de mars 2021.

La décision de remboursement ou non des arrhes sera prise en fonction des mesures sanitaires du moment.

Lotissement la Fontaine I : Une modification d'écriture est validée par le conseil municipal suite à la vente d'un terrain.

Assainissement : Il est présenté au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement 2019 approuvé par délibération du conseil de communauté en date du 16 novembre. Ce rapport sera distribué dans chaque foyer et également disponible en mairie.

Contrat d'assurance groupe : Le conseil municipal valide l'adhésion annuelle au contrat d'assurances YVELIN qui garantit contre les risques statutaires des agents à compter du 1^{er} janvier 2021.

Fusion EHPAD Le Prieuré : Le nouveau conseil municipal décide de poursuivre la garantie à hauteur de 50 % du prêt souscrit par l'association au profit de l'Association Catholique Angevine des Œuvres d'Assistance et de Bienfaisance, (ACAOAB) nouvelle dénomination suite à la fusion.

Visite de Mr le Sous-Préfet : Mr SAADALLAH le Sous-Préfet et Mr DAVID son secrétaire principal ont visité la commune le mardi 1er décembre. Cette visite a permis à Mr SAADALLAH de découvrir notre commune, de connaître nos besoins, nos projets. L'après-midi s'est poursuivi avec la visite de l'entreprise GROLLEAU.

Voirie : Les travaux prévus pour 2020 se terminent, notamment au Mesnil.

Suite à la validation des travaux d'enfouissement des réseaux au village de Tirpoil, le conseil a choisi le modèle du candélabre. Le candélabre GRANADA gris anthracite a fait l'unanimité.

Une bordure a été posée route d'Angers en face le garage.



Église : une rencontre a eu lieu avec certaines personnes de la paroisse pour la mise en place de toilettes dans la sacristie. Un agent est missionné pour le chiffrage des travaux et la réalisation de ceux-ci.

La réfection du vitrail a commencé avec un peu de retard.

Espaces-verts : Les plantations dans les jardinières ont été effectuées courant novembre avec soin par les agents de la commune. Les arbres vandalisés au niveau de l'Aire des Prés Naïteaux ont été remplacés.

Durant les vacances de décembre, la commission organisera une promenade du centre-bourg. Le sapin ainsi que la maisonnette de Noël reçoivent cette année toutes les éloges de la part des Montéglésiens.



Enfance Jeunesse : la bibliothèque a rouvert ses portes avec un protocole sanitaire renforcé, notamment avec le port du masque obligatoire dès 6 ans.

Une rencontre va avoir lieu afin de poursuivre les chantiers jeunes sur le territoire du Vihiersois.

Employés communaux : Des travaux de réfection sont réalisés par Gildas à l'étage de la mairie. Une rencontre aura lieu le jeudi 17 décembre avec les employés pour la remise des chèques cadeaux.

Information : Les cartes de vœux ont été éditées par ECHO, le bulletin est en cours de réalisation ainsi que le montage vidéo pour le film des vœux du maire 2021. La commission est très satisfaite de la participation des associations.

Culture : Une réclamation a été faite auprès de Synergences pour recevoir cet hebdomadaire dans les hameaux. En effet, la distribution ne se fait pas pour les hameaux de moins de 10 maisons. Le journal est disponible à la mairie et sur le site de la commune en version numérique. Pour le recevoir, veuillez-vous signaler auprès de Synergences ou en mairie.

Sports loisirs : une convocation ainsi que la demande de subvention vont être envoyées à chaque association. La réunion avec les associations aura lieu le vendredi 5 février à 20h30 à la salle Joly-Bourg. La commission se réunira avant pour délibérer sur chaque demande.

Recensement 2021 : En raison de la situation sanitaire le recensement est reporté en janvier 2022.



Communauté des gens du voyage : Malgré des courriers, des attestations, des plaintes d'usagers ainsi que des appels téléphoniques adressés à la préfecture, la communauté des gens du voyage est toujours présente au sein de notre commune au niveau de la zone Actiparc. A ce jour, le confinement ne leur permet pas de se déplacer.

Projets : Monsieur le maire a rencontré Mr VRIGNON en tant que Géomètre concernant le terrain DELAUNAY et le lotissement La Fontaine II. Les démarches continuent mais moins rapidement que nous le souhaitons.

Réserve incendie : Un nouveau devis concernant la réserve incendie de la Zone des Bordages nous a été adressé. La réflexion continue.

Pompe puits du stade : Un point a été établi avec Mr Thierry PINEAU sur la panne de la pompe du puits artésien. Des vérifications sont en cours pour trouver une solution fiable.

Budget 2021 : il est demandé à chaque responsable de commission de préparer le budget 2021 pour le mois de février 2021.



Montilliers



1^{er} rangée de gauche à droite : Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Olivier TURLAIS, Agnès BOISSON, Philippe BERNARD, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, Patricia JAMIN.

2^{ème} rangée de gauche à droite : Damien GRELLIÉ, Gérard BILLY, Patricia THOMAS, Édith GOUJON, Damien CHARBONNIER, Laurent BOSSOREIL, Thierry CHAUVIGNÉ, Gladys RÉVEILLÈRE.

Conseil municipal 2020

Présentation des commissions

PRÉSIDENCE de Philippe BERNARD, maire

COMMISSION

COMPOSITION
DE LA COMMISSION



Commission Budgets Finances

Responsable :

Philippe BERNARD

Membres :

Agnès BOISSON
Thierry CHAUVIGNÉ
Marie-Geneviève BOISSINOT
Dominique MARTIN
Olivier TURLAIS
Édith GOUJON
Gladys RÉVEILLÈRE



Commission Adjudication Appel d'Offres

Responsable :

Philippe BERNARD

Membres 3 titulaires :

Thierry CHAUVIGNÉ
Dominique MARTIN
Édith GOUJON

3 suppléants :

Gérard BILLY
Marie-Christine CHAUVIGNÉ
Damien GRELLIÉ



Commission Économie Emploi

Responsable :

Philippe BERNARD

Membres :

Dominique MARTIN
Damien GRELLIÉ
Marie-Geneviève BOISSINOT



Commission Urbanisme

Responsable :

Philippe BERNARD

Membres :

Dominique MARTIN
Gladys RÉVEILLÈRE
Laurent BOSSOREIL
Damien CHARBONNIER

PRÉSIDENCE d' Agnès BOISSON, adjointe

COMMISSION

COMPOSITION
DE LA COMMISSION



Commission Enfance Jeunesse

Responsable :

Agnès BOISSON

Enfance Jeunesse

Patricia JAMIN
Patricia THOMAS

Foyer des jeunes

Olivier TURLAIS
Damien GRELLIÉ



Commission Gestion des salles

Responsable :

Agnès BOISSON

Membres :

Gérard BILLY
Patricia JAMIN
Gladys RÉVEILLÈRE
Olivier TURLAIS



Commission École

Responsable :

Gladys RÉVEILLÈRE

Membres :

Agnès BOISSON
Olivier TURLAIS
Damien CHARBONNIER
Patricia JAMIN

PRÉSIDENCE de Dominique MARTIN, adjoint

COMMISSION

COMPOSITION
DE LA COMMISSION



Commission Information Site Internet Vœux

Responsable :

Patricia JAMIN

Membres

Dominique MARTIN
Olivier TURLAIS
Édith GOUJON
Marie-Geneviève BOISSINOT
Gladys RÉVEILLÈRE
Marie-Christine CHAUVIGNÉ



Commission Fêtes et Cérémonies

Responsable :

Dominique MARTIN

Membres :

Gérard BILLY
Patricia THOMAS
Gladys RÉVEILLÈRE
Thierry CHAUVIGNÉ

PRÉSIDENCE de Marie BOISSINOT, adjointe



COMMISSION

COMPOSITION DE LA COMMISSION



Commission Employés municipaux

Responsable :

Marie-Geneviève BOISSINOT

Membres :

Philippe BERNARD
Dominique MARTIN
Thierry CHAUVIGNÉ
Agnès BOISSON
Laurent BOSSOREIL



Commission Espaces verts

Responsable :

Gérard BILLY

Membres :

Marie-Geneviève BOISSINOT
Laurent BOSSOREIL
Marie-Christine CHAUVIGNÉ
Damien GRELLIÉ



Commission Cimetière

Responsable :

Édith GOUJON

Membres :

Marie-Geneviève BOISSINOT
Agnès BOISSON
Dominique MARTIN
Marie-Christine CHAUVIGNÉ



Commission Associations Sports - Loisirs

Responsable :

Marie-Geneviève BOISSINOT

Membres :

Olivier TURLAIS
Patricia THOMAS
Philippe BERNARD
Dominique MARTIN
Damien CHARBONNIER
Gérard BILLY

PRÉSIDENCE de Thierry CHAUVIGNÉ, adjoint



COMMISSION

COMPOSITION DE LA COMMISSION



Commission Voirie Assainissement

Responsable :

Thierry CHAUVIGNÉ

Membres :

Damien GRELLIÉ
Marie-Geneviève BOISSINOT
Damien CHARBONNIER
Gladys RÉVEILLÈRE
Philippe BERNARD
Édith GOUJON



Commission Patrimoine Bâtiments communaux

Responsable :

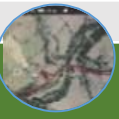
Dominique MARTIN

4 Membres :

Thierry CHAUVIGNÉ
Damien GRELLIÉ
Marie-Christine CHAUVIGNÉ
Patricia THOMAS

3 Membres extérieurs conseil :

Louis-Marie GODET
Roger GUILLET
Laurent GOUJON



Commission Sentiers de randonnée

Responsable :

Gérard BILLY

Membres :

Thierry CHAUVIGNÉ
Damien GRELLIÉ
Édith GOUJON



Commission Agriculture

Responsable :

Damien CHARBONNIER

Membres :

Thierry CHAUVIGNÉ
Laurent BOSSOREIL
Gérard BILLY
Agnès BOISSON

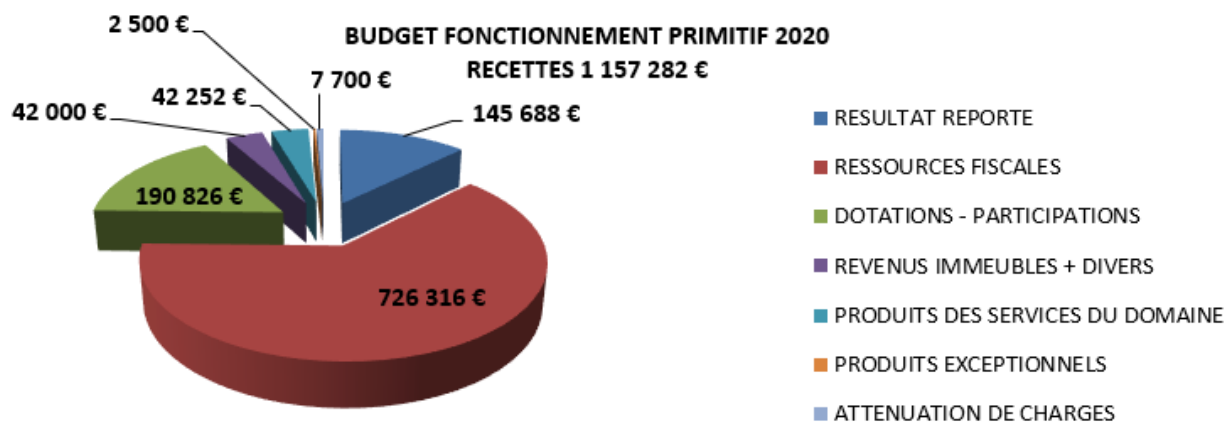
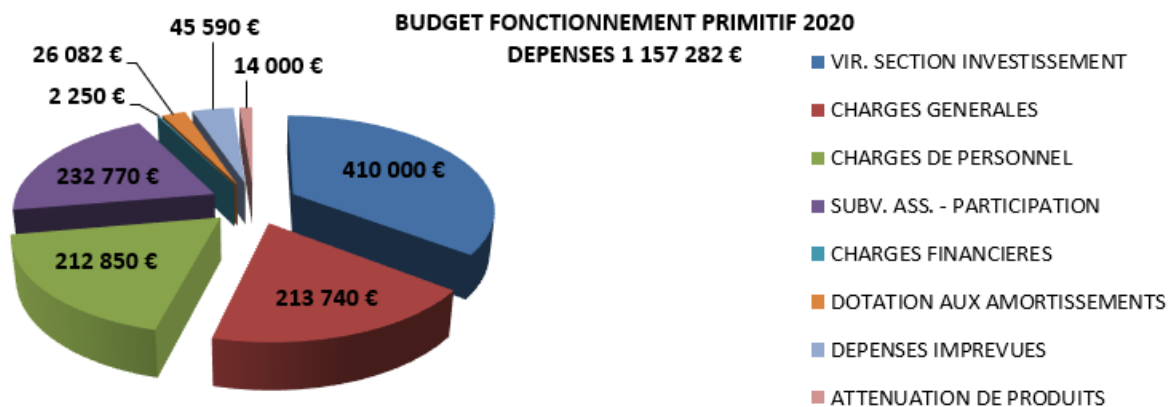
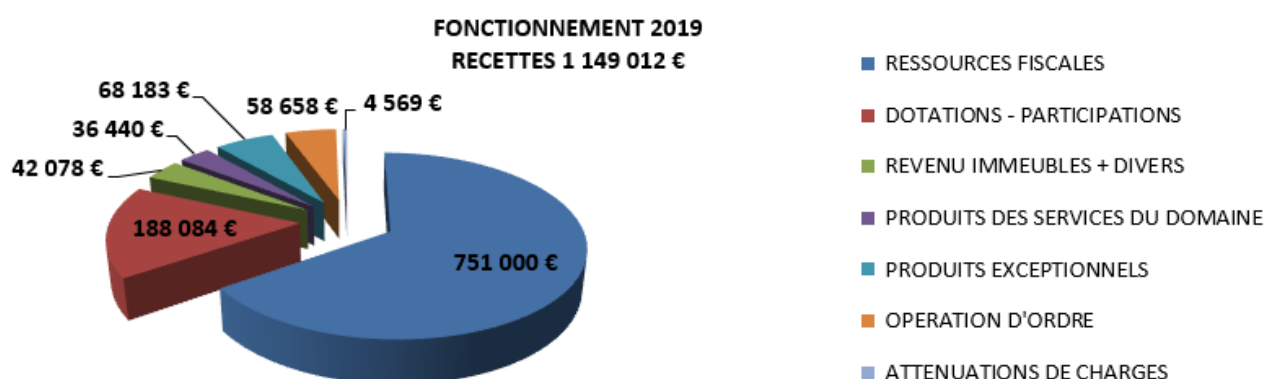
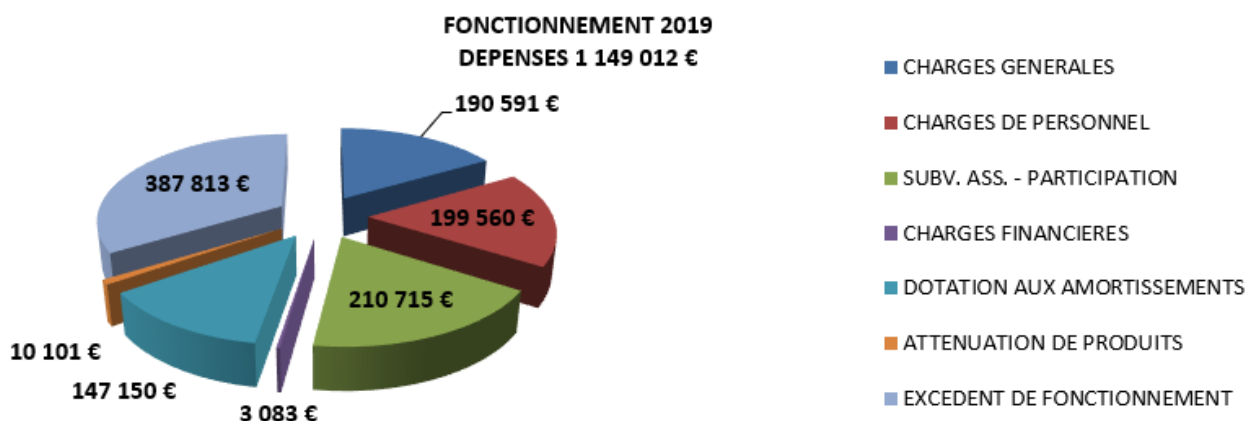
Délégations 2020	 C.C.A.S Centre Communal d'Action Social	 S.I.E.M.L Syndicat Intercommunal d'Energies de Maine et Loire	 Conseil d'administration de l'Association le Prieuré
COMPOSITION DE LA COMMISSION	<u>Responsable :</u> Philippe BERNARD <u>7 Membres du conseil :</u> Agnès BOISSON, Marie BOISSINOT, Dominique MARTIN, Patricia THOMAS Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Gérard BILLY <u>7 Membres hors conseil :</u> Andrée ANDRAULT, Yvette MICHENEAU, Elisabeth BAZANTAY, Joëlle VIAU, Béatrice HERVÉ, Odile GOURDON, Anne-Marie BRETON	<u>1 Représentant titulaire :</u> Dominique MARTIN <u>1 Représentant suppléant :</u> Thierry CHAUVIGNÉ	<u>1 titulaire :</u> Philippe BERNARD <u>1 suppléant :</u> Dominique MARTIN

 C.C.I.D Commission Communal des Impôts Directs	
COMPOSITION DE LA COMMISSION	Le maire ou adjoint délégué, président de la commission doit proposer 24 personnes (12 titulaires et 12 suppléants hors commune). Le service des impôts retiendra 6 titulaires et 6 suppléants. <u>10 titulaires :</u> Damien CHARBONNIER, Dominique MARTIN, Olivier TURLAIS, Pierre BOURASSEAU, David PROUTIERE, Odile GOURDON, Alain CHAUVIGNÉ, Claude FARDEAU, Jean-Pierre BOISSON, Alain RÉVEILLÈRE <u>2 Titulaires hors commune :</u> Louis-Noël GUILLOTEAU, Arnaud LAMBERT. <u>10 suppléants :</u> CLÉMOT Joël, Joseph GAZEAU, Claude LINARD, Jean-Michel MARTIN, Christian MARTINEAU, Jean-Pierre MOREAU, Jean-Claude MORISSEAU, Vincent RENAULT, Nicolas BOURASSEAU, Joëlle VIAU



BUDGET 2019

BUDGET PRIMITIF 2020





BUDGET 2019

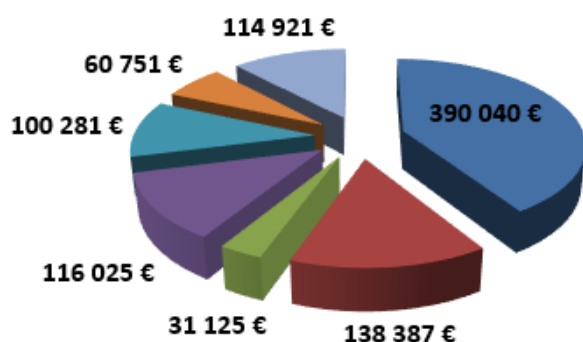
BUDGET PRIMITIF 2020

INVESTISSEMENT 2019
DEPENSES 951 530 €



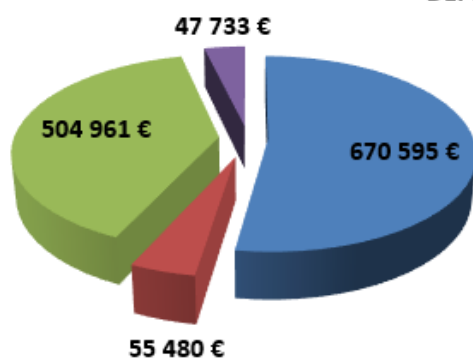
- DEPENSES EQUIPEMENT
- REMB.- EMPRUNT

INVESTISSEMENT 2019
RECETTES 951 530 €



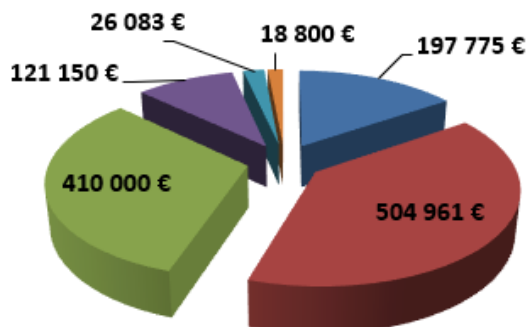
- EXCEDENT FONCT. CAPITALISE
- SUBVENTIONS INVESTISSEMENTS
- AMORTISSEMENT
- CESSATION MATERIEL
- EMPRUNT+DEPOT CAUTIONNEMENT
- TAXE AMENAGEMENT + FCTVA
- DEFICIT INVESTISSEMENT

BUDGET INVESTISSEMENT PRIMITIF 2020
DEPENSES 1 278 769 €



- DEPENSES EQUIPEMENT
- REMB.- EMPRUNT
- DEFICIT INVESTISSEMENT REPORTE
- DEPENSES IMPREVUES

BUDGET INVESTISSEMENT PRIMITIF 2020
RECETTES 1 278 769 €



- FC T.V.A. + D.S.D (subv. non affectées)
- EXCEDENT FONCT. CAPITALISE
- VIR. SECTION FONCTIONNEMENT
- SUBVENTIONS INVESTISSEMENT
- AMORT. CHARGES A REPARTIR
- PRODUITS DE CESSION



COMMISSION BÂTIMENT

Cette année aura été une année particulière, mais malgré cela nous avons concrétisé plusieurs actions et la commission a poursuivi son travail avec sérieux.

Le lotissement du Prieuré a été achevé et la remise des clés aux différents locataires a eu lieu le 24 septembre.



L'appel d'offres pour les deux logements de la rue du Lys à l'emplacement de la maison Delaunay a été lancé par Maine et Loire Habitat.

Une nouvelle réflexion a débuté avec l'E.S.M pour une rénovation et aménagement des anciens vestiaires (bureau, salle de réunion, salle d'accueil, buvette, ...)

Le réaménagement du foyer des jeunes a débuté par le plafond qui a été refait et l'électricité remise au goût du jour. La cuisine doit aussi subir un relouking. Celui-ci sera très prochainement fonctionnel.



Le lotissement la Fontaine II a pris du retard du fait des exigences de l'agence de l'eau. Une réflexion est en cours pour répondre aux demandes.

La commune a acquis le logement du 46 Route d'Angers.

L'ancien restaurant « le cheval blanc » a été acheté par un particulier qui réfléchit à un aménagement de logements, via, un promoteur rencontré par Monsieur le Maire.

Malgré la pandémie, des concrétisations, mais aussi des projets en cours.



Dominique MARTIN.



La compétence voirie est scindée en deux parties. A charge de la commune tout ce qui se trouve en agglomération et en charge de l'agglomération du Choletais toutes les voies classées, l'ensemble des chemins ruraux et les zones économiques.

Travaux réalisés en 2020

Dans la commune des peintures au sol ont été réalisées :

- Emplacement parking Marie Leroy, Rue des blés d'or, Parking de l'école, emplacement parking et chemin piétonnier, Rue du Puits du Four, l'ensemble des passages piétons de la traversée de Montilliers, de la Rue de l'école et Rue du Chailloux.



- Curage de fossés vc 25 (les Bordages), vc 18 (Bois Brûlé) et une partie de la vc 24 (le Mesnil) au Village de Tirpoil une partie du réseau d'eau pluviale a été revu.

Une visite de la commune avec l'ensemble du conseil municipal était programmée le samedi 7 novembre, compte tenu du contexte sanitaire actuelle, celle-ci n'a pu avoir lieu. Ce n'est que partie remise !



Différents travaux ont été effectués :

- Curage du fossé route de Valanjou, réalisation de bordures entre les trottoirs et espaces verts face au garage automobile, enfin voirie définitive et parking impasse du Prieuré.

Hors agglomération à charge de l'Agglomération du Choletais :

- Réparation des enduits sur la voie communale vc 11 (la Faverie), vc 17 (la Pivarderie). Des réparations ponctuelles sur la vc 12 (Puy aux Moines), vc 25 (les Bordages), le Chemin du Moulin (Earl multi porcs) et sur chemins ruraux du Seneil.

Lors du conseil du 12 novembre les travaux d'enfouissement des réseaux du Village de Tirpoil ainsi que la pose d'éclairage public ont été validés. Les travaux débiteront au 1^{er} semestre 2021.

Thierry CHAUVIGNÉ.



COMMISSION ESPACES VERTS

La commission a été renouvelée mais l'esprit village accueillant reste !

Comme chaque année nous tenons à ce que les espaces aménagés, les massifs de fleurs, de gazon et les jardinières donnent un cachet tout particulier à notre commune. Le remplacement des arbres dégradés au plan d'eau cet été a été fait. La qualité des soins ainsi qu'un entretien régulier de la part de nos employés municipaux contribuent à cette réussite.



Concernant les sentiers de randonnée, les fléchages ont été mis à jour. Ces parcours de promenade étant très fréquentés pendant cette période particulière. Ils font l'objet de réflexion que nous serons amenés à travailler ultérieurement



Gérard BILLY.

COMMISSION ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS

Comme chaque année, la commission s'est réunie afin de présenter le bilan et les projets à venir de chaque association montéglesienne. Par la suite, le travail de la commission sera d'analyser et d'étudier le dossier de chacune d'entre elles avant de décider.



L'ensemble de notre tissu associatif est représenté par 17 associations, qui représente en 2019 un chiffre d'affaires de 310 364 € pour une trésorerie positive de 181 901 €. Le montant global des subventions attribuées par la municipalité s'élève à 90 959 €, OGEC comprise.

Cette année, les manifestations de nos associations ont été moins nombreuses, mais espérons, toutes reportées pour 2021, afin que nos bénévoles s'investissent avec toujours autant de plaisir.



Marie-Geneviève BOISSINOT.



COMMISSION EMPLOYÉS MUNICIPAUX

Pour cette année 2020, si particulière, nos agents Catherine, Anne-Sophie, Fabrice, Etienne, Christophe, Gildas et Hélène ont assuré le travail quotidien au sein de notre commune.

Les conditions sanitaires ont entraîné l'annulation de beaucoup de fêtes et cérémonies, et par conséquent de la location de nos salles.

Le travail de certains a donc été bouleversé mais des travaux d'entretien dans les salles ont pu être effectués tels que des peintures.

Nous avons aussi cette année recruté Constant, qui a assuré du 6 juillet au 23 août 2020, le poste d'agent communal pour pallier aux congés d'été de nos agents. Sa présence a été d'un grand soutien dans les tâches quotidiennes à réaliser.

Cyril, le surveillant de baignade de cet été, a dû également s'adapter. Malgré, un été chaud, le taux de fréquentation avait diminué et il y avait également moins de pique-nique du fait de l'interdiction des grands rassemblements.

Nous avons eu également la joie d'accueillir 2 stagiaires : Mathis qui a passé 2 sessions de stage, soit 8 semaines au total et Sidonie pour effectuer son stage découverte de 3 jours.

Merci à nos agents pour leur travail, qui permet chaque jour de vous servir, de fleurir et d'entretenir notre commune.



Habituellement, chaque fin d'année, nous nous réunissons, le conseil et les employés communaux, pour faire le bilan et passer une soirée sympathique : cette année cela ne pourra pas être possible, mais soyons optimistes pour retrouver rapidement cette convivialité, que l'on aime tant !

Marie-Geneviève BOISSINOT.





COMMISSION FÊTES ET CÉRÉMONIES

Pour cette année 2020, cette commission a vu son rôle limité aux cérémonies et a dû en fonction de Madame Covid mettre en veille sa fonction fêtes.

La cérémonie du 8 mai s'est déroulée en présence d'un tout petit nombre de personnes. Celle du 11 novembre a été encore plus restreinte, puisque le gouvernement nous a demandé de ne pas convoquer nos portes drapeaux habituels qui ont été remplacés par des adjoints.



Malgré les conditions, nous avons pu recevoir à la MCL, le groupe « Keep On », concert organisé par l'Agglomération du Choletais en partenariat avec la commune.



Afin de mettre un peu de baume aux cœurs des Montéglésiens, nous avons mis en place les illuminations de fin d'année et le sapin est venu apporter la notion de Noël auquel une jolie cabane avec la présence du Père Noël est venue s'ajouter.

Celle-ci a été construite à l'initiative des employés communaux.

Dominique MARTIN.

COMMISSION INFORMATION

La nouvelle commission communication a pris ses fonctions dans un contexte très particulier. Un peu retardée, masquée mais très motivée !

2020 sera soulignée par la pandémie mais attention nous ne sommes pas à l'arrêt, nous sommes en réflexion !

C'est le moment de prendre du recul et de s'adapter à la situation, c'est pourquoi cette année nous avons choisi de réaliser un bulletin municipal et de vous présenter les vœux du maire sous une autre forme. Vous pourrez également constater le « relooking » de notre flash info qui reprend les couleurs de notre logo. Des pictogrammes ont été réalisés pour représenter chaque association / activité en lien avec notre nouvelle charte graphique.

Afin de toujours vous tenir informé, n'hésitez pas à consulter le site de la commune **montilliers49.fr** ainsi que notre page **Facebook @Montilliers**.

Vous êtes nombreux à être abonné et à profiter pleinement de l'application CityAll. Si vous ne l'avez pas encore fait, installez dès maintenant cette application sur votre smartphone celle-ci vous permettra d'être informé de l'actualité en temps réel.



Patricia JAMIN.



CENTRE COMMUNAL D' ACTIONS SOCIALES (CCAS)

Le repas traditionnel de nos anciens n'a pu avoir lieu en raison de la pandémie. Nous en sommes désolés, mais il n'aurait pas été raisonnable de l'organiser.

Le 12 décembre, la préparation des colis de Noël s'est déroulée dans une bonne mais sérieuse ambiance.



Les membres du C.C.A.S souhaitent à tous les Montéglesiens leurs meilleurs vœux pour 2021 et surtout une bonne santé.



Les colis ont été répartis entre les bénévoles qui les ont distribués à nos octogénaires.



Le 16 décembre des colis ont également été remis aux résidents de la maison de retraite.



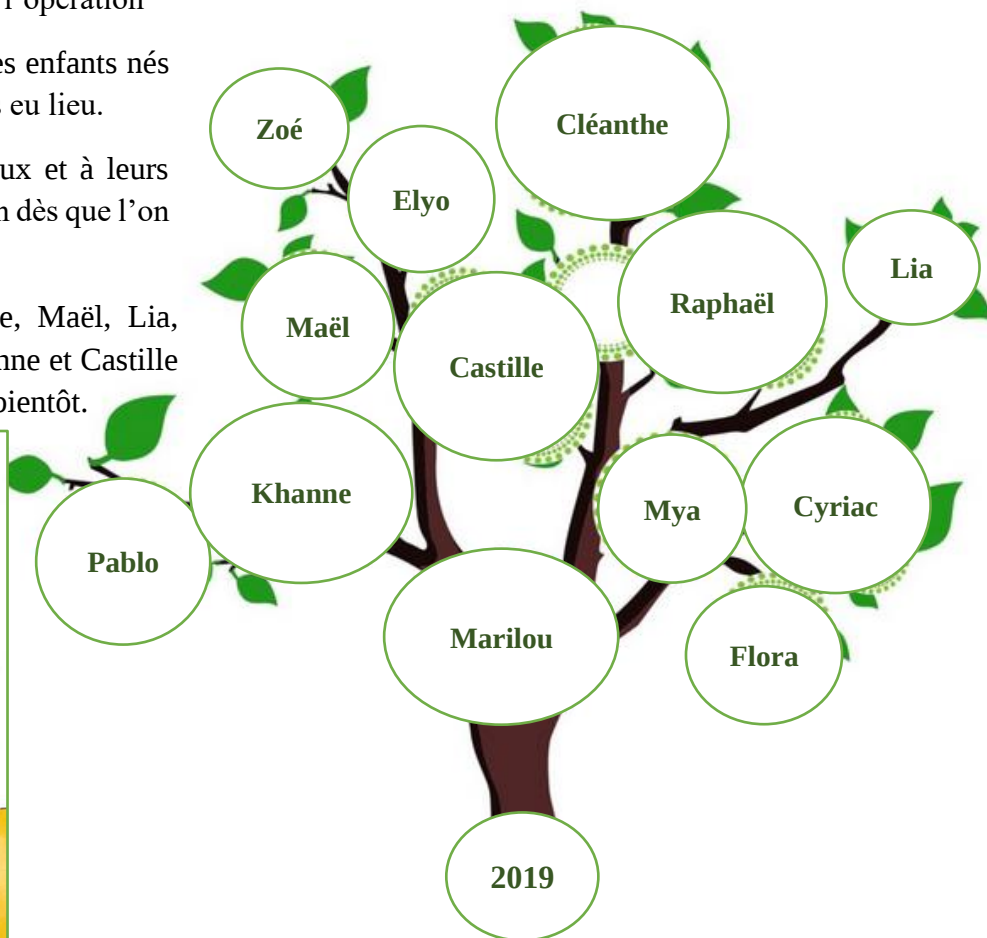
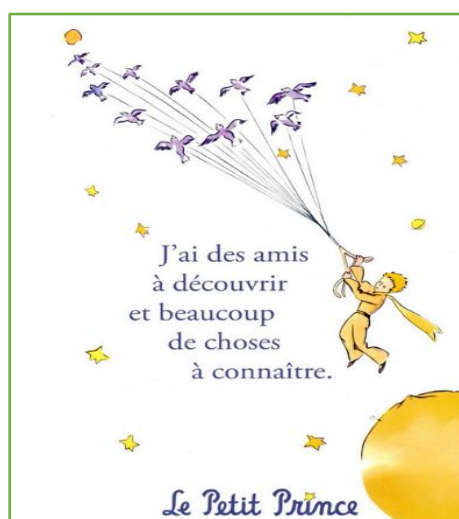
Dominique MARTIN.



Au vu de l'actualité de cette année, l'opération « Une naissance, un arbre » pour les enfants nés sur notre commune en 2019 n'a pas eu lieu.

Cependant, nous pensons bien à eux et à leurs familles, en reportant cette opération dès que l'on pourra l'organiser.

Marilou, Pablo, Raphaël, Cléanthe, Maël, Lia, Flora, Elyo, Cyriac, Mya, Zoé Kanne et Castille bienvenus sur notre commune et à bientôt.



En ces moments difficiles que nous venons de vivre, les enfants ainsi que leur famille ont besoin de s'aérer l'esprit et de se défouler.

Papas, mamans, papis et mamies prenez le temps de venir découvrir la nouvelle structure de jeux installée auprès de l'étang avec vos enfants et petits-enfants.



Agnès BOISSON.



ETAT CIVIL

Naissances

BOURASSEAU Milo	20 mars	41 Route d'Angers
PAULEAU Hugo et Anna	26 avril	8 Rue de l'eau vive
GROLLEAU Sacha	2 juin	52 Route d'Angers
PROUTIERE Lia	7 juillet	10 Bis rue du Lys
CAMUS Lénaïa	27 août	3 Rue des Moissons
CHAUVIGNÉ Mathis	27 août	1 Village de Tirpoil
SOULARD Mathéo	5 septembre	14 Rue de la Fontaine
CASSIN Abby	16 septembre	5 Impasse des Sources
VIAU Basile	28 octobre	La Maison Neuve
AUDUSSEAU Lyam	11 novembre	46 Route d'Angers

- SURPRISE -



2020

Mariages

SOURDRILLE Fabien et BOISSON Estelle	14 mars
DA ROSA Pascal et CISÉ Julie	26 septembre



Décès

12 janvier	FARDEAU Joseph	89 ans	Maison de retraite
13 février	GAIGNARD René	90 ans	Maison de retraite
14 février	SOURICE Jeanne	95 ans	Maison de retraite
21 février	MASSÉ Robert	92 ans	Maison de retraite
24 février	BUFFARD André	88 ans	Maison de retraite
26 février	METIVIER Georges	92 ans	Maison de retraite
4 mars	EVAIN Marie	20 ans	Nantes
22 mars	RENAULT Fernand	88 ans	Le Vieux Pré
25 avril	COCHARD Gilberte	92 ans	Maison de retraite
25 avril	CHARRUAU Yvette	94 ans	Maison de retraite
27 avril	TIJOU Louis	95 ans	Maison de retraite
3 mai	Du Hamel de FOUGEROUX		
	Françoise	97 ans	Maison de retraite
6 mai	GROLLEAU Joseph	98 ans	Maison de retraite
11 mai	CHAUVIGNÉ Marie-Noëlla	86 ans	Maison de retraite
21 mai	AUDUREAU Odette	80 ans	Square du Prieuré
14 juillet	MICHENEAU Jean-Claude	72 ans	Rue du Chailloux
27 août	SÉCHET Lucienne	88 ans	Maison de retraite
16 septembre	MARTINEAU Lucienne	86 ans	Maison de retraite
14 novembre	MAUGIN Thérèse	90 ans	Maison de retraite
30 novembre	MAUDET Christiane	86 ans	Maison de retraite
9 décembre	GUILLOT Jacqueline	95 ans	Maison de retraite
10 décembre	POUPARD Gabrielle	94 ans	Maison de retraite





TARIFS COMMUNAUX 2021

■ Maison commune de loisirs « le lys »

- Option 1 = salle bienvenue (215 m²)
- Option 2 = salles bienvenue et mélodie (550 m²)

Tarifs pour les habitants et associations hors commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	257 €	783€
Concours de belote		304 €
Manifestation association, C.E. (Week-end et jours fériés)		406 €
Manifestation association, C.E. (hors week-end et jours fériés)		360 €
Vin d'honneur	177 €	299 €
Association à but non lucratif (Assemblée générale, conférence, ...) journée		270 €
Autocaristes, entreprises		750 €
Autocaristes, entreprises (hors week-end)		456 €
Possibilité de prendre la salle la veille pour préparation	124 €	
Tarifs pour les habitants et associations de la commune	Option 1	Option 2
Mariage, banquet, soirée dansante	203 €	562 €
Associations : concours de belote, concours de chants, loto, soirée dansante, après-midi dansant, utilisation à but non lucratif (journée)		166 €
Séance théâtrale (par séance)		124 €
Vin d'honneur	122 €	164 €
Gratuité pour la préparation la veille d'une manifestation		
Commune et hors commune		
Réveillon professionnel	1 120 €	
Répétition générale de spectacle (tarif applicable aux associations de la commune et hors commune)	124 €	
Caution à verser à la remise des clés hors régie	500 €	
Caution à verser à la remise des clés avec régie	1 000 €	
Perte des clés	150 €	
Location vidéo projecteur et table de mixage par manifestation	40 €	
- 50 % de réduction pour l'utilisation de la salle le 2 ^{ème} jour pour la même option		

■ Salle annexe de la mairie

	Commune	Hors commune
Journée entière	98 €	147 €
Vin d'honneur	76 €	114 €
Association à but non lucratif (assemblée générale, conférence, ...)	Gratuite	30 €
Caution	100 €	



TARIFS COMMUNAUX 2021

■ Salle « Joly-bourg »

	Commune	Hors commune
Mariage, Banquet, Soirée dansante privée	180 €	
Associations – manifestations à but lucratif		
• Week-end et jours fériés (concours de belote, loto, tarot, ...)	93 €	139.50€
• Hors week-end et jours fériés (concours de belote, loto, tarot, ...)	47€	70.50 €
Association à but non lucratif (assemblée générale, conférence, ...)	Gratuite	47 €
Vin d'honneur	76 €	112,50 €
Journée de vente commerciale	77 €	114 €
Caution	310 €	

☞ Pour tous : Salle Joly-bourg et Salle annexe de la Mairie

Location le lendemain pour la même option : ½ tarif

Annulation de la réservation : 50 % du tarif de location

Perte de clés : 150 €

Nettoyage complet de la salle obligatoire sous peine de retenue de la caution

Règlement et contrat à remplir et à signer

Possibilité de prendre la salle la veille pour préparation (selon disponibilité) : gratuit

50 % des arrhes demandés à la signature du contrat pour la réservation.

☞ Location de vaisselle (Maison commune de loisirs le lys, Salle Joly-bourg, Salle annexe mairie)

Bac de 50 couverts (+ paiement vaisselle manquante) : 17 €

■ Cimetière

Tarif des concessions	
Le cimetière communal	Le colombarium
Concession pour 30 ans 63 €	Concession pour 30 ans 363€
Concession pour 50 ans 88 €	Concession pour 50 ans 568 €
Concession pour emplacement enfant est de 50% du tarif ci-dessus	

■ Photocopies

Format A4 et A3 noir et blanc à l'unité0,40 €

Format A4 et A3 couleur à l'unité1,00 €

Recto/versole double du format simple



PERMIS DE CONSTRUIRE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Les Permis de Construire

Dates d'accord	Noms	Adresses	Travaux
16/03/20	Maine et Loire Habitat	25 Route d'Angers	Construction de 2 logements
09/05/20	BRETON Yves	1 Chemin du Bois Brûlé	Véranda
11/05/20	SAS DOZLIGN	9 Rue du 9 Mai 1950	Extension
05/06/20	MAROLLEAU Matthieu	6 Village de Tirpoil	Agrandissement
05/06/20	BUYSE Luc-Etienne	1 Route de Valanjou	Construction d'un préau
05/06/20	PELLETIER Jonathan	3 Rue de l'Eau Vive	Extension
12/06/20	TISSEROND Florian	La Richardière	Régulation extension
18/06/20	MAROLLEAU Matthieu	6 Village de Tirpoil	Construction d'un abri
18/06/20	VIAU Mickaël	9 Impasse des Sources	Construction d'une maison individuelle
25/06/20	SPL DU LAYON	ZA les Bordages	Réalisation d'une station de carburant et de traitement - Extension
09/07/20	COIFFÉ Paul-Henry	Chemin des Bordages	Extension- Démolition préau- Modifications de façades
29/07/20	RICHARD Wilfried	3 Rue des moissons	Installation d'un mobil-home
23/08/20	STA ANGEVINS	La Loge	Construction d'un bâtiment de stockage et des bureaux
01/09/20	MERCIER Cyril	5 Rue de l'Eau vive	Construction d'une maison individuelle
26/10/20	SCI TISSEROND	ZA Les Bordages	Construction d'un bâtiment artisanal
30/10/20	SCI STEMA	ZA Les Bordages	Construction d'un bâtiment artisanal
06/11/20	BOISSON Jean-Pierre	Les Ormeaux	Construction d'un bâtiment pour logement véhicule
10/12/20	VIAU Mickaël	9 Impasse des Sources	Ajout d'un velux



PERMIS DE CONSTRUIRE DÉCLARATIONS PRÉALABLES

Les Déclarations Préalables

Dates d'accord	Noms	Adresses	Travaux
13/03/20 Tacite	MAIGNAN Angélique	13 Rue du Prieuré	Réfection toiture
09/04/20	UZUREAU Philippe	La Faverie	Construction d'un abri bois
10/08/20	LE MEUR Guy 2	21 Rue de la Fontaine	Pose de panneaux photovoltaïques
12/08/20	SCI TISSEROND – SCI STEMA	ZA Les Bordages	Division parcellaire
27/09/20	KALHOUL Habib	15 Rue du Prieuré	Isolation extérieure
08/10/20	GESLOT Franck	5 Rue des Moissons	Construction d'un préau non clos
17/10/20	CADONNA Franck	La Chesnaie	Piscine et terrasse en bois
19/10/20	PROUTIERE JOSÉ	4 Village de Tirpoil	Modifications d'ouvertures
01/11/20	RÉVEILLÈRE Régis	La Richardière	Pose de panneaux photovoltaïques
01/11/20	MORIN Mariannick	1 Rue des Moissons	Construction d'un abri non clos
07/12/20	DROCHON Alain	7 Rue du Chailloux	Construction d'un abri de jardin
27/11/20	BAZANTAY Jean-Marie	La Gascheterie	Pose de panneaux photovoltaïques
27/11/20	GAEC Du Moulin du Buis	Les Ormeaux	Installation d'un générateur photovoltaïque.





LA MAISON DES LUCIOLES



La Maison des Lucioles accueille 12 enfants du lundi au vendredi de 7h à 18h45.

Elle se situe au 6 impasse du mimosas.

Vous pouvez nous contacter au 02.41.70.63.33.



Composition du bureau.

Afin que chaque enfant puisse s'épanouir, les 4 assistantes maternelles proposent des activités diverses comme les gommettes, le dessin, la peinture, la motricité, le transvasement...en fonction de l'âge des enfants.



La MAM permet aux enfants de se sociabiliser entre eux, avant l'entrée en maternelle. Avec la crise sanitaire nous n'avons pas pu faire nos sorties habituelles avec le RAM ainsi que nos plantations à la jardinerie, voir les petits moutons...

Aux beaux jours, les enfants adorent jouer dehors et profiter du bac à sable, des toboggans...



Chaque année, nous organisons un après-midi à Kidi mundi avec les enfants et les parents.





Art Floral

Dans le cadre de l'association Familles Rurales de Montilliers, un atelier Art Floral est organisé ouvert à toute personne qui souhaite faire des bouquets avec des fleurs que la nature offre. Les rencontres se déroulent au fil des thèmes Automne, Noël, St Valentin, Pâques, Fête des Mères.



Les cours offrent l'occasion à chacun d'apprendre les bases de la composition florale de regarder son expression artistique, se faire plaisir, un moment éloigné de toutes les contingences quotidiennes et le bonheur de rapporter son œuvre à la maison. Les cours sont encadrés par Mr Rannou fleuriste professionnel. Chaque cours a lieu à la salle annexe de la mairie de 20h30 à 22h environ. Si vous souhaitez plus d'informations, vous pouvez contacter Mme Florence Lefèvre au 02.41.70.91.72 ou par mail famil-rural.montil@netcourrier.com



Mardi 9 février
Jeudi 1 avril
Vendredi 21 mai



Cours de Couture

ENFANTS :

Des jeunes couturières ont réalisé une trousse, et un pot à crayon.

Elles étaient fières de leur réalisation.

Atelier fait par Amélie et Familles Rurales.



ADULTES :

Pour les adultes, il y a un petit groupe de couturières débutantes plus ou moins confirmées qui se retrouvent autour d'Amélie, professionnelle. Les cours se déroulent le mardi, tous les 15 jours de 20h30 à 22h à la salle annexe de la mairie. Chacune apporte son matériel et son projet et avance à son rythme avec les conseils d'Amélie. Toujours dans une ambiance de bonne humeur et de rigolade, on y coud des masques et oui ! Accessoire très tendance en 2020 !!! mais aussi sacs, vêtements...



L'Atelier Cuisine



6 apprenties cuisinières ont confectionné :

- Terrine Avocat et noix de cajou,
- Bun Bretzel, Effiloché de bœuf avec son ketchup maison
- Cookie moelleux au citron

Toujours dans une bonne ambiance !



Hum ! Bon appétit !!!

La Galette des Rois

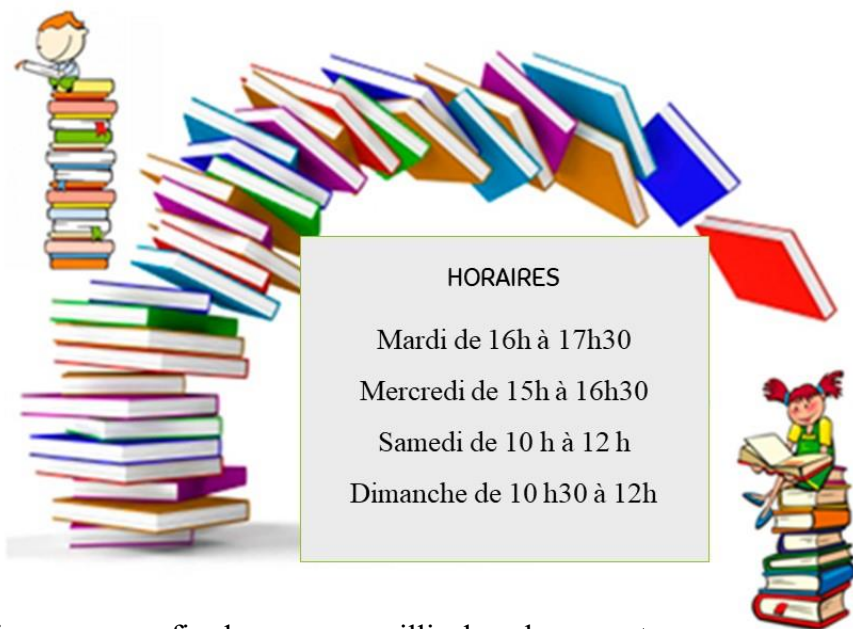


Début janvier, nous nous retrouvons pour fêter la traditionnelle galette des rois avec les comédiens du Lys, les bénévoles du théâtre et de la bibliothèque afin de les remercier.





Bibliothèque « Mille Pages »



HORAIRES

Mardi de 16h à 17h30

Mercredi de 15h à 16h30

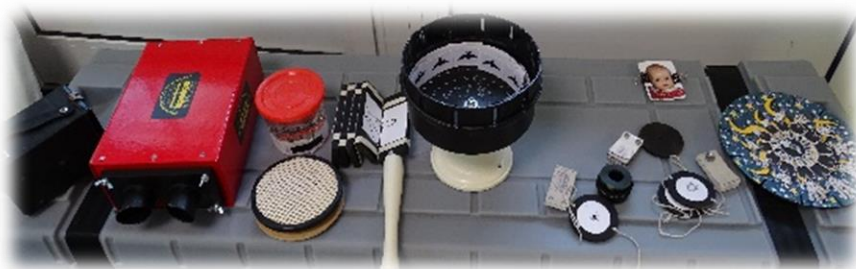
Samedi de 10 h à 12 h

Dimanche de 10 h30 à 12h

Tout est mis en œuvre afin de vous accueillir dans le respect des règles sanitaires. Du gel hydroalcoolique est disponible à l'entrée. **MASQUE OBLIGATOIRE.**

Un groupe d'enfants s'est retrouvé pour une activité autour du précinéma en partenariat avec l'agglomération du Choletais. Un animateur a fait un exposé pour leur faire découvrir comment est né et fonctionne le cinéma.

Les enfants sont repartis contents et fiers de leurs œuvres. Un verre d'amitié leur a été distribué en récompense. C'était une belle matinée et nous remercions l'animateur pour ses compétences.



C'était intéressant et dynamique par les questions, les objets et les vidéos apportés par l'animateur. Puis 2 activités dont le praxinoscope ont été proposées pour que les enfants découvrent le mouvement. Ils ont fait preuve d'imagination en inventant à partir de dessins.





Théâtre

Dans le cadre des mesures d'urgence liées à la pandémie de la Covid 19, les comédiens du Lys ont été contraints d'annuler l'ensemble des représentations et rendez-vous en novembre 2021.



Liste des Partenaires de Familles Rurales

Présentez votre carte Familles Rurales et vous pourrez bénéficier de réductions auprès des partenaires de Familles Rurales. Les réductions sont variables de 5 à 20 %, sur présentation de la carte Familles Rurales.

MONTILLIERS

Le Macadam, Salon courtes mèches, Proxi.

VIHIERS

ATOL les opticiens, Courtils Optique, Courtils Conduite, Les Meubles du Vihierois, Meubles Hibert, Lys Fleur, Melo Retouches et Créations, Graffity's, Nature et Créatif, Bijouterie Périvier, Institut de Beauté Morgane, Rouge et Noir, extra, VIVECO, Derouet Formation, Groupama.

Composition du Bureau



Présidente : Florence Lefèvre

Vice-Président : Olivier Turlais

Trésorière : Claire Janick

Trésorière adjointe : Patricia Thomas

Secrétaire : Myriam Réveillère

Secrétaire adjointe : Marie-Christine Buyse

Membres : Nadège Martin, Béatrice Hervé, Josiane Boisson, Fabienne Vergnault, Christine Poirel, Marylène Martineau.

Différentes commissions permettent de faire vivre l'association :

- ☞ Commission communication
- ☞ Commission théâtre
- ☞ Commissions art Floral
- ☞ Commission danse sociale
- ☞ Commission couture
- ☞ Commission cours de cuisine
- ☞ Bibliothèque
- ☞ Adhésion familles Rurales
- ☞ Location de matériel
- ☞ Activités pour les jeunes
- ☞ Communication vie associative
- ☞ Responsable CCAS

Florence LEFEVRE

Présidente.





Nouveau à Montilliers : Scrabble

Un club de Scrabble duplicate a été créé. Il a été dénommé :

Scrabble Montéglésien « Aux mille mots »

Étant un groupe de 7 personnes passionnées par le Scrabble duplicate et se réunissant toutes les semaines depuis 2004, nous avons voulu monter un club pour rassembler régulièrement les personnes qui partagent la même passion.

Ce jeu se pratique d'une manière différente du scrabble classique, contrairement au jeu en famille, le Scrabble duplicate élimine la part de hasard due aux tirages des lettres. Il garde cependant les mêmes règles quant aux mots admis et à la manière de compter les points.



Le scrabble est un jeu fédérateur qui se pratique quel que soit son niveau « intellectuel » et quel que soit son âge, il est ouvert à tous.

L'affiliation à la FFSc (Fédération Française de Scrabble) permet de jouer régulièrement dans son club mais aussi de jouer dans tous les clubs de France pour pouvoir jouer en ligne, participer à différentes épreuves : championnat, tournois régional ou local.

Notre but premier est de se rassembler pour notre loisir mais étant un jeu individuel cela n'empêche pas pour ceux qui le veulent de faire de la compétition.

Les amateurs de jeux de lettres désireux de découvrir cette formule pourront y jouer chaque lundi soir 20h30 et chaque mardi après-midi 15h salle Joly-Bourg à Montilliers.

Pour découvrir notre club, 3 séances sont gratuites.

Le club compte actuellement 17 licenciés, la première année la licence est de 25 €.

Composition du bureau

Présidente : Marie-Christine CHAUVIGNÉ

Trésorière : Anne BEAUMONT

Membre : Andrée ANDRAULT

Membre : Bernadette PAGENOT

Membre : Line DUPRÉ

Pour toutes informations :

Scrabmontg.49@free.fr

06.87.70.75.93



Marie-Christine CHAUVIGNÉ.



Classe découverte janvier 2020

Les enfants de CE2 CM1et CM2 sont allés en classe découverte au ski en janvier 2020 dans les Pyrénées à St Lary-Soulan.

Durant le séjour ils ont pu faire des cours de ski, de la patinoire et des visites telles que la maison de l'ours.



les élèves sont revenus les yeux remplis d'étoiles. Le temps était avec eux. La semaine a été magnifique.



Départ à la retraite Mme Couléon

Mme Couléon a fini sa carrière chez nous avec la classe des CE1 CE2. Nous la remercions pour son professionnalisme et nous lui souhaitons une bonne continuation pour ses projets à venir.





Rentrée scolaire 2020 - 2021

Tout d'abord, les enseignantes ont trouvé des enfants heureux de revenir à l'école et de retrouver leurs camarades. Les nouvelles enseignantes prennent leurs marques dans une atmosphère sereine.

Nous accueillons 5 nouvelles familles en classe maternelle. Les effectifs sont en baisse suite au départ de 20 CM2. L'école compte pour cette nouvelle année 102 élèves répartis comme suit :



Classe maternelle PS - MS – GS 28 élèves

Marie-Jo Boyer – Isabelle Magnon – Roselyne.



Classe CP – CE1 17 élèves.

Nathalie Montereau avec 11 CP et 6 CE1.



Classe CE1 - CE2 18 élèves.

Audrey Seignol avec 13 CE1 et 5 CE2.



Classe CE2- CM1 18 élèves.

Pauline Bourneuf avec 12 CE2 – 6 CM1.



Classe CM1 – CM2 21 élèves.

Valérie Collard avec 5 CM1 et 16 CM2.



Équipe enseignante et Asems



Les activités réalisées

La piscine

Cette année les cours de piscine ont pu reprendre un court instant pour les élèves de CP CE1. Les cours se déroulent à la piscine de Thouarcé.



Le Tchoukball

Les classes de CP et CE1 ont participé à une initiation de Tchoukball dans la cour de récréation.

Le but du jeu est de faire rebondir la balle sur le but de tchoukball (petit trampoline) sans que l'équipe adverse ne la rattrape. Si elle y parvient, le jeu continue. Si elle n'y arrive pas, l'équipe attaquante marque le point. Ce fut une bonne partie de rigolade.



Le kin ball

Les élèves de la classe de CE2 CM1 se sont initiés au kin ball durant les cours d'Eps dans la salle du Lys de Montilliers. Le but est simple : il s'agit pour les joueurs d'attraper le ballon avec n'importe quelle partie du corps, avant que celui-ci ne touche le sol.



Les plantations à l'école

Le thème de l'année pour l'école est

« La Terre, Notre grand Jardin »

A cette occasion les élèves des classes CE1 CE2, ont embelli la cour de l'école en plantant dans les différents bacs en bois (récemment rénovés par l'équipe des parents disponibles lors des matinées travaux de février 2020). Certains ont aussi garni les jardinières de l'école. Nous avons hâte d'être au printemps pour admirer le résultat.



Visite du potager de Mr Bourasseau

Au cours du mois d'octobre, c'est au tour de la classe des CM1 CM2 de profiter des conseils de Mr Bourasseau Pierre lors de la visite de son potager. Les enfants étaient très attentifs aux explications passionnées de ce jardinier expérimenté. Ils sont revenus ravis et pleins d'envies à faire partager à leurs parents.





Atelier compote

La classe des maternelles a participé à un atelier fabrication de compote organisé au sein de l'école. Les élèves étaient impatients de pouvoir goûter à leur cuisine.



Reprise de l'école

Les CE1 CE2 ont repris la classe comme tous les élèves de primaire avec un masque depuis le 2 novembre. Comme on peut le voir sur les photos suivantes lors de l'atelier automne en cours de français.



Activités de la périscolaire

La périscolaire pour cette période organise des jeux de société et des découvertes à la bibliothèque.



Virginie Payraudeau
Commission Information.



L'ASSOCIATION DU PRIEURÉ

L'EHPAD du Prieuré est confronté depuis mars dernier, comme chacun d'entre nous à cette pandémie appelée : Covid 19.

A ce jour, on peut être satisfait de constater que ce virus n'a pas franchi l'entrée de notre établissement. Je remercie l'ensemble des salariés du Prieuré, quelles que soient leurs fonctions, pour leur adaptation et leur professionnalisme face à cette Covid qui complique et va encore compliquer notre vie pendant quelques temps.

Un merci tout particulier à notre directrice Mme Marie-Claire Quêtu qui a quitté ses fonctions le 30 juin dernier, en toute discrétion, en raison des conditions sanitaires.



On peut dire que c'est grâce à la gestion rigoureuse, son sens pointu de la négociation, son écoute et sa disponibilité auprès des résidents, des familles et du personnel que notre maison de retraite est bien structurée en optimisant le ratio qualité-prix et jouit d'une très bonne réputation dans notre région.

Toute ma gratitude à Mme Quêtu d'avoir assumé pleinement ses responsabilités.



Pour son départ, le personnel a lui aussi souhaité manifester sa reconnaissance et lui a offert un trio d'arbres aux couleurs des couloirs du Prieuré.



Aussi, depuis mai dernier, nous avons eu l'honneur et le plaisir d'accueillir Mme Mathilde Socheleau, au poste de directrice.



Après onze années à la direction d'une structure d'aide à domicile en milieu rural, elle a fait le choix de s'orienter vers les établissements médicaux sociaux.

Certains ont déjà eu l'occasion de faire sa connaissance, pour les autres, je leur demande de lui réserver le meilleur des accueils pour une parfaite adaptation.

Bienvenue à vous Mme Socheleau.

Odile GOURDON

Présidente.



Des élans de solidarités face à la crise sanitaire au sein de l'EHPAD du Prieuré

Comme tous les EHPAD de France, Le Prieuré a dû fermer des portes le 17 mars pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Dans un contexte inédit, les 44 salariés de l'établissement ont dû s'adapter pour assurer la sécurité des résidents. Certes cette période a été difficile à vivre pour les résidents et leurs familles, mais elle a aussi été marquée par de grands élans de générosité et d'engagement.

Nous tenons à remercier tout particulièrement l'ensemble du personnel qui s'est montré très attentif aux besoins de chaque résident. Chacun a su s'adapter et réinventer sa façon de travailler. Nous avons aussi reçu beaucoup de soutien de la part des familles et des bénévoles, mais aussi des élèves de l'école primaire. A sa manière chaque personne s'est engagée pour maintenir le lien avec l'extérieur, si important pour les résidents.

Un grand merci !



Très vite après l'annonce du confinement, l'EHPAD a mis en place de nouveaux outils informatiques pour maintenir les relations avec les familles et lutter contre l'isolement. De leur côté, plusieurs entreprises nous ont offert du matériel : masques, gel hydroalcoolique, etc.

Nous remercions particulièrement :

- ☞ LMB Martin
- ☞ SAS Baumard

- ☞ Maison Poitou
- ☞ SUPER U
- ☞ Crédit agricole et Crédit mutuel de Vihiers
- ☞ Pure de Somloire
- ☞ La Biscuiterie St Georges des Gardes
- ☞ Carrefour Cholet
- ☞ La Faculté de pharmacie d'Angers
- ☞ Visières Solidaire, Biogance Laboratoire, Simplon Fondation, Groupama, Compass Puyfolaie et TOTAL.

Mais également, les institutions :

- ☞ La Mairie de Montilliers
- ☞ L'Agence Régionale de Santé
- ☞ Le Conseil Départemental ainsi que notre représentante locale Myriam Dubois-Besson

Chaque don était précieux, une bouffée d'air qui nous permettait d'avancer !

Passé cette première période de confinement, et avec l'arrivée des beaux jours, l'établissement a pu rouvrir ses portes et revenir à une vie la plus normale possible, tout en restant très attentif à l'évolution de l'épidémie. Les résidents ont par exemple pu profiter du parc pour faire des balades et entendre à nouveau le rire des enfants dans la cour de l'école.

Aujourd'hui, l'EHPAD se réadapte tout en apprenant de cette expérience, avec toujours ce même objectif : la sécurité des résidents.

Mathilde SOCHELEAU
Directrice Adjointe.





Depuis notre dernière assemblée générale du 4 mars 2019, celle de 2020 à trois mois de retard du fait de cette année exceptionnelle confinée totalement par le Coronavirus, cependant il est important de faire un bilan de l'année écoulée.

Comme les stipules sa mission et ses statuts, l'association poursuit l'entretien de nos calvaires, notamment sur la **Croix des Martyrs**. Les 2 croix ont reçu un rafraîchissement par une couche de peinture à base de résine. Cette matière empêche les infiltrations d'eau dans le béton et sa dégradation. Avec l'aide de Roger, Jojo, Jean-Pierre..., un socle a été coulé au niveau du pied de la croix.

A La Gasnerie : Le Sacré Cœur est entretenu par Gérard Billy (désherbage mécanique, taillage...). Cette année, le Sacré Cœur a également été repeint et ça brille. Un petit clin d'œil sur l'histoire, paraît nécessaire quant à la fête du Sacré Cœur qui se trouvait le 19 juin, dans l'année liturgique.

« En effet, il y a 60 ans, cette année, une procession dont le départ était de l'Église avec une charrette décorée, le Sacré Cœur à l'intérieur. L'abbé Renaud en maître de cérémonie, le père Ronvel et Ogéron tous les 2 prédicateurs et père montfortain, suivi de fidèles de la paroisse se dirigeaient vers la Gasnerie pour y installer le Sacré Cœur. Certains d'entre nous y assistaient. C'était la dernière mission à Montilliers »

L'immeuble sis 35 route d'Angers connaît un changement de locataire.

Les 15 et 16 février : **concert de Natasha St Pier** sur les poèmes de Ste Thérèse de Lisieux, à l'Église de Montilliers. Ce concert avait pour but de venir en aide aux enfants de Guinée et Madagascar.

A l'organisation : Jean-Marie assisté d'Elisabeth, Françoise et Edith. Évènement improbable dans une commune comme Montilliers, mais pourtant réalisé et pari gagné puisqu'en 3 semaines les places sont toutes retenues sur la première date. Une deuxième représentation est ouverte, et en un peu plus d'un mois : plus de places disponibles.

Le succès du concert du 15 février, fait l'unanimité, excellence de l'artiste, du chant, des musiques, des jeux de lumière exceptionnels mettant en valeur le patrimoine même de l'Église St Hilaire de Montilliers. La suite tout le monde la connaît, Natasha n'a pu assurer totalement sa 2^{ème} représentation à cause d'une extinction de voix.

Nous pouvons tous nous rappeler notre déception quant à cette difficile situation indépendante de l'organisation de l'association, mais nous devons nous rappeler que l'ensemble des membres de l'association et tous les bénévoles ont assuré pleinement leurs fonctions à quelques niveaux que ce soit : administratif, mise en place du podium, chaises, fleurissement, électricité, intendance, sécurité...

« C'ÉTAIT MAGNIFIQUE »

Merci à tous : ce fut un travail main dans la main extraordinaire.

UN SOUFFLE DIVIN NOUS A TOUS PORTÉ.



Avant de nous quitter le 16 février, Natasha St Pier affectée par la situation, nous donne donc rendez-vous pour un concert de remplacement. S'ensuit, la pandémie et le confinement. Une nouvelle date est enfin validée le 19 septembre dernier. Tout est à recommencer. Nous pouvons accueillir de nouveau Natasha St Pier dans un protocole sanitaire strict.

Mission réussie entre deux confinements. Tous repartent heureux de ce deuxième déplacement et participation à ce concert. Les organisateurs sont, il faut le dire soulagés de la réussite et du succès de la prestation de Natasha St Pier.

A l'issue du concert le nouveau Maire, Philippe Bernard a pu lui remettre la médaille de la commune, prévue initialement le 16 février, mais refusée par Natasha St Pier déçue par sa prestation écourtée par son manque de voix.

Comme beaucoup de manifestations en 2020, le Téléthon de décembre 2020 est annulé à cause de la COVID 19 : difficulté de reprendre les répétitions chorales, (aucune n'a été réalisée depuis le 12 mars 2020, date de la 1^{ère} allocution du Président de la République) ainsi que l'annulation de la troupe retenue pour les mêmes raisons.

La présentation du rapport financier 2019 par Odile est approuvée à l'unanimité.

Nous procédons ensuite à l'élection du tiers sortant et à sa demande, Joseph GROLLEAU souhaite se retirer de la présidence de l'Amicale. L'association le remercie pour tout le travail effectué, son engagement et son suivi, son dynamisme et investissement apporté pendant ces 10 dernières années de présidence.

Françoise FILLIATREAU, Jean-Marie BAZANTAY, Gérard BILLY deviennent membres suite à leur investissement dans l'association et au vote de l'Assemblée Générale.

La réunion de bureau élit :

<i>Président</i>	Alain RÉVEILLÈRE
<i>Vice-Présidente</i>	Joëlle VIAU
<i>Trésorière</i>	Odile GOURDON
<i>Secrétaire</i>	Édith GOUJON
<i>Secrétaire-Adjointe</i>	Renée BEAUMONT

Membres : Andrée ANDRAULT, Elisabeth BAZANTAY, Jean-Marie BAZANTAY, Jean-Pierre BEAUMONT, Gérard BILLY, Anne-Marie BRETON, Françoise FILLIATREAU, Roger GUILLET, Joseph GROLLEAU, Jany MARTIN.

Édith GOUJON

Secrétaire.

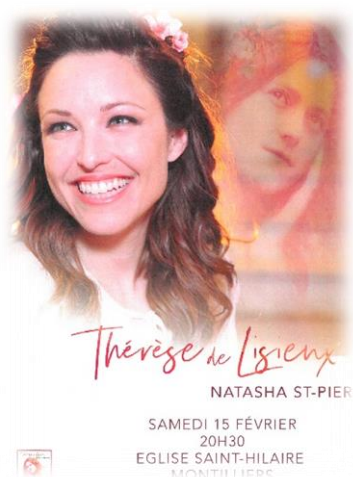


comble !!!

Natasha Saint Pier à l'Église de Montilliers

Fin d'année 2018, Natasha Saint Pier est venue chanter à l'église d'Allonnes.

Enthousiasmés par ce concert, des membres de l'Amicale Saint Joseph ont lancé le défi de la faire venir à Montilliers. Début décembre de cette même année, les premiers contacts sont pris avec la société Ultréa. De fil en aiguille, deux dates sont réservées...les 15 et 16 février 2020.



Maintenant, chacun doit retrousser ses manches afin d'assurer la réussite de ces deux concerts.

Après de multiples démarches administratives, la vente des 800 places vendues en quelques semaines, nous voilà prêts pour la venue de Natasha Saint Pier. Chacun s'affaire pour aménager et décorer l'église pour cette grande occasion....

Le jour « J » les premiers essais d'éclairage des techniciens mettent en grande valeur le chœur de l'église et quel émoi d'entendre les premières paroles des chansons de l'artiste lors de ses essais.



20h30... samedi 15 février, la tension et la joie sont grandes, l'église est



Natasha Saint Pier s'annonce et nous voilà partis pour une heure trente de concert pendant lequel elle nous interprète ses chansons sur des textes et poèmes de Sainte Thérèse de Lisieux.

La soirée est réussie et les spectateurs conquis. A demain donc pour son deuxième concert !!!



16 février, c'est jour de grande tempête à Montilliers, mais malgré cela, les 400 personnes prévues sont au rendez-vous pour un court concert car une extinction de voix la contraint de le stopper au bout de trente minutes à peine.

Quelle déception pour toute cette assemblée venue parfois de loin, Vendée, Loire-Atlantique mais aussi Espagne spécialement venue pour le concert.

Pour notre plus grand réconfort, sa responsable de production nous promet de revenir avec Natasha pour un concert de remplacement.

Ouf !!!



Une première date est remise : le 13 avril 2020 ; mais nous n'avions pas prévu cette Covid 19 et le confinement à cette période.



L'AMICALE SAINT JOSEPH

Deuxième date proposée, le 19 septembre 2020. La crise sanitaire sévit toujours. Il ne nous est plus possible d'accueillir 400 personnes dans l'église, aussi la municipalité nous met à disposition la salle de la MCL pour assurer plus de distanciation entre les personnes. Jusqu'au dernier jour, nous doutons de la réalisation de ce nouveau concert en raison de la publication des divers arrêtés préfectoraux !!!

Après doutes et hésitations, ce sont quand même 320 personnes qui sont présentes ce 19 septembre.



Pour ce spectacle habituellement donné dans les églises, l'équipe des techniciens nous propose d'aménager la scène dans l'esprit de ce concert. Nous avons donc eu l'immense joie de voir son nouveau spectacle, suite à la sortie de son dernier album « Croire » où elle interprète de très beaux textes en hommage aux femmes, aux mères.



Une chanson sur Mère Thérèse, sur la Sainte Vierge, sur sa propre mère et sur son fils « Bixente » et bien d'autres encore. Ce fut une belle soirée, enthousiaste et réussie tant par la

beauté des chants que par les jeux de lumière appropriés.

Après l'ovation des spectateurs pour Natasha Saint Pier, Philippe, maire de la commune, par les mains d'Edith, lui remet la médaille de la commune.



Après tous ces périples, l'Amicale Saint Joseph est très heureuse de la réalisation de ces deux concerts.



Un immense « MERCI » à tous ses membres et à tous les bénévoles qui ont œuvré pour une telle réussite. Les bénéfices de ces concerts seront partagés entre la Cantine d'Antsoboloà Madagascar et l'école d'Ourous en Guinée. Ces deux associations sont aidées et soutenues par les Montfortains du centre d'Angers-Saumur et par Saint Gabriel solidarité.

Elisabeth et Jean-Marie BAZANTAY.



L'église St Hilaire de Montilliers a été mise à l'honneur ce week-end du 15/16 février dernier à l'occasion de la venue de Natasha St Pier.

Dans un décor de pure beauté réalisé par l'équipe de fleurissement habituelle, ajouté aux jeux de lumière que les techniciens de l'artiste ont envoyés pour illuminer vitraux, piliers, voûte, c'est dans un univers splendide que la chanteuse a interprété ses chansons sur les poèmes de Thérèse de Lisieux.



L'écran prévu initialement où apparaissaient paroles et chansons, a été écarté très récemment par choix de l'artiste et de son équipe en raison de l'attention portée par les spectateurs sur celui-ci. Ils ont décidé de miser sur la lumière pour attirer le regard des gens sur la chanteuse. Un des techniciens nous a avoué dimanche : « C'était magique hier soir, on a senti les gens en parfaite communion avec l'artiste grâce à ce changement ».



Tout en retraçant la vie de Thérèse entre ses titres, Natasha St Pier nous a offert un joli mélange de la sagesse d'hier et de la modernité d'aujourd'hui. Son but étant de rapprocher croyants et non-croyants, de rassembler tout un public dans des églises, de raviver de petites étincelles ou de les faire grandir. Peut-être quelques larmes auront perlé au coin des yeux brillants, grâce à ces poèmes qui touchent le cœur des gens par le sens de leurs paroles. Par les temps qui courent, nous avons bien besoin d'espérance.

Outre le fait d'avoir pu vivre l'histoire de Thérèse, de rencontrer et d'entendre cette chanteuse au grand cœur qu'est Natasha St Pier, cette action a permis à un grand nombre de personnes de se rencontrer au moment du concert, mais aussi de partager des temps de convivialité tout au long de la préparation.

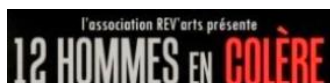
L'organisation en elle-même a reposé sur l'association de l'Amicale St Joseph mais un grand Bravo et un grand Merci à tous les bénévoles grâce à qui tout s'est déroulé pour le mieux. Les bénéfices de ce week-end seront versés en intégralité à l'association Saint-Gabriel Solidarité, afin de soutenir une cantine d'Antsobolo à Madagascar et l'association des Montfortains centre Angers/Saumur pour l'aménagement de l'école d'Ourous en Guinée. Si la séance du samedi soir a pu ravir les spectateurs, celle du dimanche à 17 h a été un peu moins réussie.

En effet, il peut arriver qu'un événement totalement involontaire vienne perturber le bon déroulement d'un spectacle. L'artiste a dû interrompre son concert après quelques chansons en raison d'une extinction de voix au grand regret des 400 personnes présentes. Elle nous a promis de revenir honorer son concert.

L'Amicale St Joseph et les Montfortains.



Depuis juin 2014, les membres de la Compagnie REV'Arts vous ont présenté chaque année un spectacle différent.



Même suite à la disparition de Jack son fondateur en 2018, ils ont continué en vous proposant « une soirée RENC'Arts » puis la comédie musicale « Une si belle vie ».



Mais comme pour de nombreuses compagnies de théâtre amateur ou professionnel, les événements de 2020 ont coupé tout élan artistique et tous les projets ont dû stopper net.

Le bureau a donc reporté l'intégralité de la saison 2020. Il vous donne rendez-vous avec la dynamique caritative qui anime la compagnie, en juin 2021, toujours au Parc de Tirpoil, pour assister à un drame rural « L'enfant » de Carole Thibaut.



Alors RDV en 2021 !

Le Bureau.

Blog de l'association :

<http://rtt49.blogspot.com/>



MONTILLIERS PATRIMOINE

Suite à l'assemblée générale du 16 janvier, les membres de l'association Montilliers Patrimoine avaient commencé à préparer les événements prévus pour 2020. Hélas, la COVID 19 a interrompu tous les projets en cours. Nous espérons pouvoir les reprendre en 2021.



D'autre part, nous avons quelques demandes pour le livre « La Ronde du Temps » sur la trace des classes des 20 ans. Nous sommes prêts à en rééditer toujours à 20 € si le nombre est suffisant (entre 10 et 20). Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter auprès de Renée Beaumont au 02.41.46.11.43 ou à l'adresse mail : associationmontilliers-patrimoine@orange.fr

Le Bureau.





LE DON DE SANG

Si le virus ne simplifie pas les choses pour les donneurs (prendre rendez-vous, déplacement avec attestation garder ses distances, moins de convivialité...)

Cela complique le travail des bénévoles de l'association pour la préparation et la désinfection des salles et du matériel, le ravitaillement, la préparation et la distribution des plateaux repas, l'accueil des donneurs et du personnel de E.F. S....

3h30 est le temps prévu de la durée de la collecte, pour une partie des bénévoles c'est 12h... mais pensons surtout aux patients qui attendent le précieux liquide, « que rien ne remplace ».



Les stocks sont au plus bas, dans la région entre août 2019 et août 2020 1 400 dons de moins. Certaines opérations ont été ajournées à cause du virus, seront-elles annulées par manque de sang ? Les collectes dans les écoles, universités, entreprises ont été arrêtées en France depuis plus de 6 mois.

C'est 1 200 dons de moins, il est donc urgent de se mobiliser, que les donneurs reprennent leurs bonnes habitudes, et se fassent accompagner par de nouveaux donneurs et encouragent leurs enfants et jeunes de plus de 18 ans, nous sommes tous concernés aujourd'hui comme donneurs et

peut-être demain comme receveur pour nous-même ou un proche.

Pour 2021, l'E.F.S et l'association des donneurs du Vihiersois vous donnent rendez-vous :



Prochaines dates des collectes de 16h30 à 19h :

- le 12 mars et le 17 décembre 2021 à la MCL le Lys à Montilliers.

- le 4 juin, 6 août et le 8 octobre 2021 à la salle Leclerc à Vihiers.

La collecte

Vous êtes en bonne santé, vous avez plus de 18 ans et moins de 71 ans. Prenez rendez-vous et présentez-vous avec une pièce d'identité ou votre carte de donneur. Voici comment nous vous recevrons :

A votre arrivée à la salle, des bénévoles de l'association vous accueillent et vous remettent un masque et une bouteille d'eau (il est conseillé de bien s'hydrater avant et après le don).





LE DON DE SANG

Accueil administratif par l'E.F.S.



Un docteur vous recevra pour un entretien derrière ces rideaux bleus.



Après l'accord du docteur, une infirmière vous prélèvera environ 500 ml de sang, qui se renouvellera en quelques heures.



Maintenant il faut se réconforter ; sous la surveillance et le service des bénévoles, un plateau repas vous est offert.

Préparation des plateaux repas.



Prendre RDV- Inscription

PRENDRE RDV POUR
UN DON DE SANG,
C'EST FACILE !



mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr



Après le plateau repas et un café, vous repartirez satisfait du geste et devoir accompli, décidé à revenir, nous vous attendrons nous aussi avec plaisir.

La soirée dansante départementale est repoussée au 30 octobre 2021, l'organisation est confiée à l'association du Vihierois, à la salle du Lys à Montilliers.

Gérard Grolleau.



COMITÉ DES FÊTES

Soirée Élian Rabine

L'année avait pourtant commencée sous de très bons hospices.



La venue d'Élian Rabine présageait de bons moments à vivre.



Ce comique a fait le plein de la salle et nous a fait passer une super soirée comme dirait quelqu'un de très connu.

Sa vision de la campagne est un peu désuète mais tout le monde s'y retrouve quelque part, n'est-ce pas ?



En faisant participer le public, les spectateurs étaient hilares, que de bons moments.

Le comité des fêtes n'a pas pu organiser le concours de la chanson française à cause de la situation sanitaire actuelle et en est bien désolé, pour les chanteurs et le public. Il n'est encore pas envisageable de faire venir un comique en début d'année prochaine étant donné le délai de préparation pour un tel spectacle.

En espérant pouvoir organiser le concours de chants l'année prochaine.

Sylvie DEFOIS.

LA GAULE MONTÉGLÉSIEENNE

En 2020 que s'est-il passé du côté de l'étang de pêche ?

Comme à son habitude, la société a empoissonné l'étang en début d'année afin qu'à l'ouverture de la pêche le dimanche 26 avril nos amateurs puissent tendre leurs cannes ou lignes.

Malgré le confinement, si la société n'a pas pu organiser son traditionnel concours de pêche à l'ouverture, ou faire son lâcher de truites, ou réaliser la fête de la truite, vous avez été nombreux à acheter des cartes de sociétaires communes ou hors communes, ainsi que des cartes à la journée afin de vous installer autour de l'étang pour passer un moment de détente et de prendre l'air (en famille quelque fois).



En 2021, nous vous donnons rendez-vous :

Ouverture de l'étang de pêche
Dimanche 11 avril

Lâcher de truites
Samedi 19 juin

Fête de la truite
Dimanche 29 août

Pascal MERCIER.



Section Palets

Si vous voulez découvrir une nouvelle discipline qui allie esprit sportif, convivialité et bonne humeur.

La saison débute de mi-avril à mi-septembre au local à côté du terrain de pétanque.



Tous les mardis soir à partir de 19h.

Dimitri GATÉ.

Section Pétanque

Venez nous rejoindre pour vous distraire et passer un bon moment de rigolade. Cette année, la participation est un peu en baisse mais le moral reste au beau fixe.

On se retrouve le jeudi à 19h30 et le dimanche à 10h sur les terrains au fond du stade.

Nous organisons un concours en mai et un autre en septembre... sauf cette année bien sûr.

Nous avons hâte de pouvoir de nouveau reprendre ces rencontres avec nos amis pétanqueurs des clubs voisins.



Marc GROLLEAU.





Séniors

Le 7 février dernier une soirée sensibilisation à l'arbitrage a été organisée pour le public senior. Ce temps d'échanges entre les arbitres et les joueurs du club fut très riche en terme de partage d'expériences, de réflexions sur des situations réelles de jeu et de connaissances sur le domaine de l'arbitrage et tout ce qui s'y rapporte (formations, contexte de match, état d'esprit, respect).

Merci à Damien, Nicolas et Jacques pour leur intervention ainsi que leur investissement pour faire connaître et reconnaître l'arbitrage auprès des licenciés du club.

Le 16 avril, en raison du confinement, la Ligue de Football des Pays de la Loire a décidé d'organiser un tournoi sur le jeu Fifa 20 via la plate-forme PS4. L'ensemble des licenciés des districts rattachés à la Ligue avait l'opportunité de s'inscrire – 255 participants. Constant, Louison et Valentin ont accepté de représenter l'ES Montilliers.



Tous les 3 sont parvenus aux 1/16èmes de finale mais dans notre duel 100% montéglesiens, c'est Louison qui est sorti vainqueur face à Valentin.

Constant s'est arrêté en 1/8ème, Louison avec toutes ses victoires a accédé à la finale du 26 avril et il s'incline après un match serré 1 à 0. Merci à tous les 3 d'avoir porté les couleurs de l'ES Montilliers ! Louison reprendra les manettes le 8 mai pour un tournoi Interligues et le 14 novembre (second confinement) pour le tournoi régional Fifa 21...

Le 1er mai une vidéo est mise en ligne pour une « spéciale dédicace » à l'équipe fanion par les supporters sur l'air de la chanson des Restos ! Beaucoup d'émotions... Bravo à tous !

Pour voir ou revoir la vidéo <https://youtu.be/A0910OChzb8>

Le 18 mai, le verdict est tombé ! L'ES Montilliers se voit récompensée de 2 montées, une pour l'équipe fanion en Régionale 3 et pour l'équipe réserve en Troisième Division. Malgré une saison tronquée, les efforts consentis depuis Août sont valorisés par ces deux accessions. Les objectifs et les ambitions du club sont affirmés.

Le 17 juillet dernier, les seniors ont arrosé les montées grâce un super repas concocté par Jérôme et Clément. L'occasion pour les joueurs de remercier comme il se doit les trois années d'Yvon. Les deux capitaines Kevin et Guillaume lui ont remis un maillot au couleur de Montilliers retraçant les quatre montées des verts.

MERCI Yvon !





ÉSPÉRANCE SPORTIVE DE MONTILLIERS

Le 25 juillet c'est enfin la reprise des entraînements pour le groupe senior. L'ESM compte pour cette nouvelle saison 66 seniors – U18 et U19 compris. Nos 3 équipes évoluent au niveau ligue en Régionale 3 pour notre équipe A, nos équipes B et C sont au niveau district respectivement en 3ème et 5ème division.



Équipe A



« Pour atteindre l'objectif final, focalisez-vous d'abord sur la préparation »

Fin août, notre groupe senior s'est déplacé à Saint Gilles Croix de Vie pour un stage de préparation de 3 jours. Au programme : mise en place tactique, exercices spécifiques au poste, développement athlétique et musculaire.



Équipe B



Équipe C



Ramenez la coupe à la maison... Allez les verts... Allez !



Après avoir battu Andard-Brain (R3), Herblanetz (D3) et US Fougerolles, l'équipe fanion de l'ESM s'incline finalement au 4ème tour de la coupe de France face à Saint Nazaire Atlantique Football (R1).



GROUPEMENT DE JEUNES DU VIHIEROIS

Nouvelle saison pour nos jeunes rouges avec des effectifs en hausse, 10 licenciés provenant du club de l'ESM dans 2 équipes U17 évoluant en première et deuxième division.



En U15, 2 équipes évoluant en 1ère et 3ème division et 1 équipe U14, composées par 20 licenciés provenant du club de l'ESM.



Bonne saison à vous les gars !



GROUPEMENT FÉMININ DU LYS

Le groupement féminin du Lys a vu le jour en 2020, les maillots du groupement sont le noir et fushia. Pour cette première saison 4 équipes : 30 filles du club de Montilliers constituent les 2 équipes U15F et 2 équipes U13F. Bonne saison à vous les filles !





L'ESM se conjugue au féminin... Bravo les filles !

Le 5 août, Zoé et Sidonie ont eu le privilège d'être sélectionnées en équipe départementale U14F-U15F pour participer au tournoi de l'Atoll Beaucouzé Cup les 29 et 30 Août.



ATOLL BEAUCOUZÉ CUP

**Sidonie et Zoé
sélectionnées
en équipe
U14F-U15F**

Les Samedi 29 et
Dimanche 30 Août 2020





Le 8 octobre, fortes de leur investissement sur le terrain pour porter les couleurs du Groupement Féminin du Lys, Chloé, Flavie, Anaé, Louise et Clara ont pu participer au centre de perfectionnement U14F et U13F organisé par le district de Maine-et-Loire sur 2 mercredis.

Centre de perfectionnement U13F et U14F



L'ES Montilliers souhaite mettre à l'honneur...

Chloé



Flavie, Anaé, Louise et Clara

BRAVO ET MERCI !



Foot Animation

Septembre, la reprise de notre école de foot animation approchant à grands pas. Des portes ouvertes sont organisées pour l'ensemble des catégories de U6 à U13 afin de découvrir la pratique du football en respectant le protocole sanitaire mis en place !

Pour cette nouvelle saison 2020-2021 voici les effectifs du club :

20 licenciés en U13 – 2 équipes





23 licenciés en U11 – 3 équipes

19 licenciés en U6-U7



Bonne saison à vous les jeunes !

District du Maine-et-Loire sur les installations de Montilliers

Les 17 et 24 octobre nous avons eu le plaisir d'accueillir un module de formation U13 organisé par le district, les repas ont été assurés par le Macadam ! Bons retours de la part de nos 7 éducateurs participants.



38 licenciés en U8-U9



Le 19 octobre, c'est le centre de perfectionnement gardien qui s'est déroulé sur nos installations. Merci au District pour sa confiance et à Laurent pour le montage.





Vie du club - Le Bureau

Le 18 janvier dernier, la commission animation a organisé la deuxième édition de la soirée intergénérationnelle qui a réuni en toute convivialité et simplicité nos petits et grands. 280 convives se sont adonnés à un « Just dance » organisé par Ludo... Merci à lui et aux participants pour cette super soirée !



Le 6 mars s'est déroulé notre traditionnel concours de petits palets, 54 équipes se sont données rendez-vous à la Maison Commune de Loisirs le Lys.

Clap de fin pour la saison 2019-2020 !

Le 13 mars, Freddy faisait un point sur la situation, suite aux dispositions de la FFF, de la ligue et du district, toutes les manifestations sportives étaient suspendues. Les championnats, entraînements et divers rassemblements étaient annulés jusqu'à nouvel ordre.

Le 30 avril, c'était officiellement la fin de la saison 2019-2020.

Le 1er mai fut l'occasion de mettre en lumière nos sponsors, de les remercier sincèrement du soutien moral et financier.



MERCI à tous !!!



Le 14 mai, Freddy était ravi de présenter dans la presse, Gaëtan Fardeau, nouvel entraîneur qui rejoint le club après avoir été entraîneur du SO Cholet et du Puy St Bonnet.

Le 28 août, mise en place d'un protocole sanitaire et de ses référents Covid-19, afin d'éviter la propagation du virus et pour que tout le monde puisse continuer à pratiquer le football dans les meilleures conditions.



Les vestiaires sont fermés pour le foot animation de la catégorie U6 à U13, ouverts uniquement pour les catégories de U14 à Seniors. Le port du masque est devenu obligatoire à partir de la catégorie U12 (11 ans) dès l'arrivée au stade et dans les voitures. Port du masque également obligatoire pour les remplaçants durant les matchs, seuls les joueurs sur le terrain et les dirigeants ne portent pas le masque. Chaque joueur doit apporter avec lui chaque week-end, sa gourde d'eau personnelle marquée de son nom et prénom et un masque



Pour le public, un sens de circulation a été mis en place avec une seule entrée et une seule sortie du stade et port du masque obligatoire dès l'entrée du stade. Du gel hydroalcoolique a été mis à disposition à l'entrée du stade. Merci à tous pour le respect de ces règles !



Le 29 août un Match de Gala a eu lieu entre Les Herbiers 2 et le RC La Flèche. Victoire des Herbiers face à la Flèche sur le score de 4-1

La Boutique de ESM est ouverte !

Pour la saison 2020-2021, la commission Sponsor a mis en place cette année une boutique en ligne avec HelloAsso afin de satisfaire toutes les commandes de la vitrine du club.

Bravo Antho une belle réussite !

Pour commander, suivez le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/es-montilliers/evenements/la-boutique-du-club-saison-2020-2021>

Le 25 octobre, le monde du football se doit de participer à l'effort collectif pour lutter contre la deuxième vague de cette épidémie. De ce fait, le traditionnel bal est annulé pour plus de précautions.

Fin novembre, L'ESM lance son opération Click and collect ! Le club a décidé de proposer un choix de plats à partager en famille. Tous les 1ers vendredis de chaque mois, choix de 2 plats concoctés par notre partenaire. La première action a débuté vendredi 4 Décembre.

« L'ESM une Famille ! »

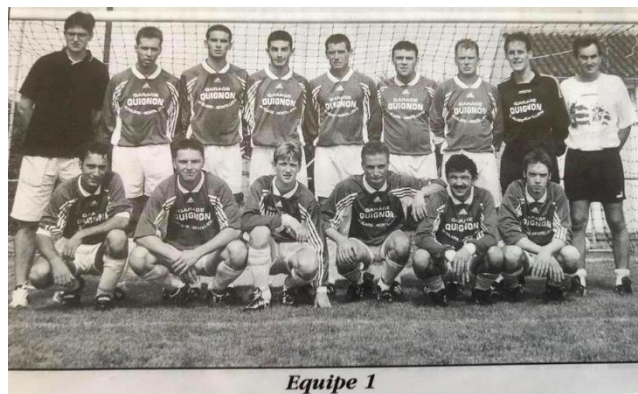
Ces mots ont souvent été utilisés pendant le confinement, les réseaux sociaux ont permis de maintenir le lien avec le club grâce à son investissement ! Thibaut a su tenir en haleine les membres du club en publiant régulièrement sur Footeo, Facebook et Instagram.

Fin mars, il a lancé les challenges techniques, 33 vidéos diffusées entre le 28 mars et le 28 avril !

Ensuite, il nous a fait revivre dans le passé avec les photos d'équipes de jeunes et moins jeunes de 2012 à 2018, de bons souvenirs, des visages qui ont changé et des enfants qui ont bien grandi....

Enfin tu partages un... *Après les bleus 1998-2018, les Fantastiques 2000-2020 !*

Magnifique récit de l'épopée des verts.



MERCI Thibaut pour ton investissement de tous les jours pour le club et de partager ta passion... !

Pour voir ou revoir la vie du club connectez-vous sur notre site <https://esm49.footeo.com>

ou bien sur notre page **Facebook**
E.S.Montilliers

Delphine Morin.



Assemblée générale

L'assemblée générale du 9 janvier 2020 s'est tenue devant 57 personnes. Le tiers sortant fut reconduit : Irène Sauvêtre, Bernard Maudet, Yvette Micheneau et Madeleine Grolleau. Elle s'est achevée avec le partage de la galette des rois et le verre de l'amitié.



Élection du bureau du 13 janvier

Les mêmes personnes ont été reconduites dans leur fonction



Rémi et Yvette nous ont fait couler la galette, Merci à eux !



Le 21 janvier rencontre sécurité animée par le Major Rousseau devant 57 personnes (42 de Montilliers et 15 de St Hilaire du Bois) : révision du code de la route très apprécié, rappel des dangereux démarchages et arnaques proposés à domicile et en dehors.



Le 25 janvier, 134 équipes étaient présentes au concours de belote au profit du cancer. Un don de 1 000 € a été remis à la ligue. Des gâteaux très appréciés avaient été confectionnés par des adhérents du club.





Les activités

Le 5 mars, lors des anniversaires du 1^{er} semestre, Renée Matignon, la doyenne du club a fêté ses 98 ans en compagnie de 7 autres adhérents (1 excusée).



Après l'effort, le réconfort !



Le 10 mars, concours de belote interclubs à la salle du Lys avec bottereaux : 224 équipes, 2 équipes étaient mobilisées : une féminine pour la confection de 700 bottereaux, et une masculine pour la mise en place des tables et chaises mais regroupées pour le rangement.



Nous vous donnons rendez-vous en 2021.

Le bureau.





« Comme pour bien d'autres associations, cette année 2020 a été particulière pour le Centre Socioculturel. Même si le fonctionnement a été freiné, nous avons pu maintenir certaines activités ou les adapter au contexte ... De nouvelles actions ont également été créées/imaginées pour répondre aux besoins. De cette situation inédite, nous allons garder ce que le confinement a pu nous apporter et développer toujours de nouveaux projets. »
Le bureau

Tout public



L'accueil est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 pour :

- toutes questions sur les activités et projets du Centre Socioculturel, pour venir lire le journal ou la documentation, pour rencontrer les animateurs...
- toutes les questions administratives (Caf, CARSAT, allocations, carte grise...) : le Centre Socioculturel gère France Services (qui remplace la Maison de Services au Public MSAP)

Toutes les informations pratico-pratiques sont visibles sur le site Internet. Nous alimentons également les réseaux sociaux et des tracts et affiches sont régulièrement créés pour communiquer sur les actions.

Enfin, en dehors du bâtiment, nous sommes régulièrement dans les communes et sur l'espace public pour aller à la rencontre des habitants.

NOUS AVONS MIS EN PAUSE :



- Fermeture de l'accueil pendant la durée du 1^{er} confinement / accueil sur rendez-vous privilégié depuis le 2^{ème} confinement.
- Report de notre Assemblée Générale prévue en mai / annulation de la Fête de la Fabrique prévue le 19 septembre.

NOUS NOUS SOMMES ADAPTES :



- Organisation d'une journée festive « La Fête du Plein R » en partenariat avec le Cinéfil et l'association le Quatorze, le 19 septembre pendant laquelle nous avons tenu l'Assemblée Générale / Présence dans l'espace public pour aller interroger les habitants sur leur vécu de la situation actuelle, échange avec plus de 80 personnes / Création d'une gazette quotidienne pendant le 1^{er} confinement et hebdomadaire pour le 2^{ème} confinement.



NOUS ALLONS POURSUIVRE LES EXPERIMENTATIONS :



- La gazette indépendamment de la situation sanitaire.
- Plus de présence sur l'espace public pour juste échanger avec les habitants et ainsi mesurer les besoins.
- Peut-être une nouvelle fête en partenariat ?

Petite Enfance

Le Relais Assistants Maternels accompagne les parents et les professionnels de l'enfance (assistants maternels et garde à domicile) pour toutes questions liées à l'accueil du jeune enfant. C'est un lieu neutre d'échanges, de rencontres et d'informations. L'animatrice propose des temps individuels mais aussi collectifs (rencontres éveil, formations et autres temps d'animation collective). Elle coordonne également le partenariat « Petite Enfance » avec la Halte-Garderie et l'AFAAM.



NOUS AVONS MIS EN PAUSE :



- Les rencontres éveil, temps de formation et d'information collective pendant le 1^{er} confinement.
- Les animations du partenariat « Petite Enfance » (semaine motricité et spectacles) ont été annulées.

NOUS NOUS SOMMES ADAPTES :

- Informations par téléphone sur les évolutions des protocoles sanitaires, distribution de masques pour les professionnels.
- En juillet et août, des temps de balade en plein air en groupe restreint et une présence sur les espaces famille.



- La reprise des rencontres éveil en extérieur en septembre et avec des animations adaptées dans 2 salles du territoire à compter du 24 novembre. Création de 3 mini vidéos et fiche pédagogique par l'intervenant musique.

- Permanence téléphonique avec une psychomotricienne.

- Pour les assistantes maternelles, mise à disposition de « kit livres » (en partenariat avec la bibliothèque de Vihiers) et de « kit puzzle ».



NOUS ALLONS POURSUIVRE LES EXPERIMENTATIONS :



- Les idées des « kits » en remplacement des malles mises à disposition pour chaque commune.

Enfance/jeunesse

Nous mettons en place des temps d'animation, des activités, des chantiers, des ateliers et l'accompagnement des projets des enfants et des jeunes. Pour tous ces temps, nos objectifs sont de permettre aux enfants et aux jeunes d'expérimenter, de tester, de découvrir, de faire ensemble, de se rencontrer, de s'ouvrir, de développer son autonomie mais aussi d'informer et de prévenir. Selon la tranche d'âges, différentes organisations sont imaginées :



- 3-8 ans : le mercredi matin au local 1000 pattes à Montilliers pour les enfants scolarisés à Montilliers et Cernusson (arrêté depuis mars 2020).
- 9-11 ans : le mercredi matin et pendant les vacances dans les différentes communes du territoire et à l'extérieur pour les séjours.
- 11-17 ans : les mercredis, vendredis soir, samedis et pendant les vacances dans les différentes communes du territoire et au sein des locaux de jeunes.
- Plus de 17 ans : en fonction des projets et besoins repérés.

NOUS AVONS MIS EN PAUSE :



- Les activités en présentiel de mars à juillet.
- L'accueil pour les 3-8 ans à Montilliers s'est arrêté lors du 1^{er} confinement et n'a pas repris depuis.

NOUS NOUS SOMMES ADAPTES :

- Pendant les périodes de confinement, les animateurs ont vu les jeunes par visioconférence pour le suivi des projets mais aussi pour proposer des animations (chasse au trésor, cuisine, escape game...).



- Quand les animations ont pu reprendre, l'enjeu a été de suivre les envies des jeunes en s'adaptant aux contraintes sanitaires. Les animateurs sont allés à la rencontre des jeunes sur l'espace public pour maintenir un lien.



NOUS ALLONS POURSUIVRE LES EXPERIMENTATIONS :

- Être plus présents sur l'espace public et au sein des collèges pour rencontrer des jeunes qui ne viennent pas aux temps collectifs proposés.



Avec les associations et les acteurs du territoire

Le Centre Socioculturel a un rôle de coordination sur le territoire et de soutien aux associations. Plusieurs missions s'inscrivent dans ce volet avec :

Le pilotage du Projet Educatif de Territoire enfance-jeunesse, le lien/veille et la mise en place d'actions avec des écoles, des accueils périscolaires et des associations enfance-jeunesse notamment avec le prêt de malles pédagogiques, le soutien au fonctionnement des associations (gestion, organisation, vie de l'association, accompagnement des bénévoles).



NOUS AVONS MIS EN PAUSE :



Les rencontres des acteurs enfance-jeunesse par commune qui ont pour objectifs de faciliter les échanges et de créer du lien pour agir ensemble sur le même territoire.

NOUS NOUS SOMMES ADAPTES :



Dans la proposition des animations et des actions co-construites avec les écoles pour concilier le protocole sanitaire et le bien-être des enfants / En mettant à disposition des malles pédagogiques adaptées au contexte.



En soutenant des associations dans leur rôle d'employeur et de gestionnaire.



En gérant l'accueil complémentaire en partenariat avec Lys Haut Layon qui a permis à des parents travaillant de confier leur enfant les jours sans accueil à l'école au sortir du 1^{er} confinement.



NOUS ALLONS POURSUIVRE LES EXPERIMENTATIONS :



Le renforcement de l'accompagnement des associations pour les questions de gestion.



La formation et l'information auprès des différents acteurs enfance-jeunesse selon les besoins.



La création de nouvelles malles pédagogiques plus adaptées à la pause méridienne et autour du jeu libre.



Des rencontres entre acteurs pour créer plus de liens et de cohérence.

Famille



Le Centre Socioculturel met en place avec les parents différents temps pour partager des animations en famille, favoriser le départ en vacances, soutenir les parents ou grands-parents dans leur quotidien. En fonction des besoins et des envies, des actions autour du bien-être ou d'animations ludiques, des temps d'informations avec des intervenants, des temps d'échanges entre parents ou grands-parents sont mis en place. Nous gérons également l'aide aux devoirs pour les enfants du primaire, avec un réseau de bénévoles et en concertation avec les écoles.

NOUS AVONS MIS EN PAUSE :



Les temps d'animation et de rencontre des familles pendant les confinements / L'aide aux devoirs en présentiel.

NOUS NOUS SOMMES ADAPTES :



Quelques familles ont pu bénéficier d'une aide aux devoirs à distance avec un bénévole pendant le premier confinement. Des appels réguliers auprès des familles dont les enfants sont inscrits à l'aide aux devoirs ont permis de soutenir, donner des conseils et évaluer les besoins.



Avec des sorties en famille cet été (en favorisant les activités de plein air) et des espaces familles sur inscription tout l'été à l'étang du Lys à Vihiers. Nous avons pu terminer l'été avec une animation et un conte musical à St Paul du Bois.



Des temps en visio pour les parents ont également été organisés avec un intervenant sur le thème des réseaux sociaux.



NOUS ALLONS POURSUIVRE LES EXPERIMENTATIONS :



Les animations famille vont se poursuivre en maintenant au préalable des inscriptions. L'accompagnement individuel des familles après étude des besoins reste possible (projet sortie et vacances, leçons...)



Adultes



Différents temps de rencontre sont imaginés, il y en a pour tous les goûts et les envies : des échanges de savoirs (cuisine, bricolage, trucs et astuces...), des sorties, des espaces pour jouer ou discuter (« à plusieurs, c'est plus sympa »), de la gym adaptée pour les seniors, de la sophrologie, des ateliers mémoire. Nous œuvrons également en partenariat avec les acteurs et les associations de solidarité du territoire pour proposer des animations, mettre en place le réveillon convivial, répondre aux questions de mobilité (location de scooters et voiture, transport solidaire) ou développer de nouvelles actions pour répondre aux besoins. Nous soutenons également des projets initiés par les habitants comme le Repair Café, double click ou le jardin partagé.

NOUS AVONS MIS EN PAUSE :



- Les animations en présentiel pour les adultes depuis le 1^{er} confinement.
- Le réveillon convivial du 31 décembre 2020.

NOUS NOUS SOMMES ADAPTES :



- Le téléphone a beaucoup fonctionné pour garder le lien avec les personnes plus isolées depuis le 1^{er} confinement.
- Certaines animations ont pu être proposées en visioconférence ou par mail (gym ou mémoire).
- Nous coordonnons le réseau d'entraide, mis en place en partenariat avec les communes, pour répondre aux besoins de premières nécessités pour les habitants ne pouvant pas se déplacer.
- Les actions « mobilité » se sont adaptées avec le respect d'un protocole sanitaire mais ont perduré pour les besoins ne pouvant être différés.
- A défaut d'atelier bricolage, des bénévoles se sont mis à la couture pour confectionner des masques pour les bénévoles et les personnes isolées.



- Le Repair Café, Double click (aide à l'usage numérique) et le jardin partagé ont pu répondre à des besoins de petites réparations et conseils pendant le confinement (installer une application pour garder le lien avec la famille, conseils en jardinage...) Ils se sont également installés en plein air pour un Repair café pendant le marché paysan du mardi soir en juillet. Le jardin partagé avait encore plus de pertinence pour assurer une récolte des légumes pendant les périodes de confinement même si les temps de rencontres conviviales ont dû diminuer cette année.

NOUS ALLONS POURSUIVRE LES EXPERIMENTATIONS :



- Le réseau d'entraide va se poursuivre en dehors des périodes de confinement pour apporter un soutien aux personnes isolées.

Les nouveaux projets des habitants

Au-delà des actions par thématique ou public, le Centre Socioculturel est un lieu d'accompagnement des projets des habitants. Tous les projets peuvent être soutenus moyennant qu'ils répondent aux défis du projet de l'association à savoir :

- Défi 1 : Permettre aux acteurs de mener leurs projets en cohérence avec le territoire
- Défi 2 : S'ouvrir et s'enrichir culturellement, avec nos différences
- Défi 3 : Se rencontrer pour vivre ensemble et construire notre territoire
- Défi 4 : Accompagner les habitants dans leurs projets et rendre « possible l'impossible »



NOUS AVONS MIS EN PAUSE :



- Les démarches pour la mise en place de « l'atelier partagé » (réseau de bénévoles qui souhaitent transmettre aux enfants leurs savoir-faire professionnels).
- L'opération « broyage à végétaux » mais pour une question de météo ! 15 foyers ont bénéficié de l'action qui s'est déroulée sur 3 journées.
- Le projet autour du développement culturel qui n'a pas pu organiser sa soirée de mobilisation autour de ce nouveau projet.

NOUS ALLONS POURSUIVRE LES EXPERIMENTATIONS :



- Tous ces projets sont des tests, des expérimentations, des premiers coups d'essais, le début de beaux projets que nous allons poursuivre et développer, au rythme des possibilités sanitaires.

Rappel :

Le Centre Socioculturel s'adresse à tous les habitants et associations du territoire (Cernusson, Cléré sur Layon, Lys Haut Layon, Montilliers, St Paul du Bois). L'ensemble de ces activités est imaginé avec les habitants et les acteurs et soutenu par l'équipe professionnelle. Aussi, chaque habitant peut faire évoluer les actions du Centre Socioculturel en participant, en donnant ses idées, en proposant.... L'association compte environ 1 000 adhérents, 180 bénévoles et 14 professionnels dont un volontaire en service civique.

Générer des vocations dans l'écoconstruction

Après une visite de chantier réalisée en Mars, un accueil des stagiaires en Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP) pendant 2 semaines et une période de mise à disposition de 3 semaines par l'Association Intermédiaire INITIATIVES EMPLOIS, les entreprises LMB et COTTENCEAU poursuivent la démarche d'intégration de Yannick et Franck en démarrant une Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR).

Cette formation en entreprise s'est étalée sur septembre et octobre. Après cette phase de découverte puis de formation, la dynamique de retour à l'emploi et d'intégration se poursuit puisque Franck et Yannick viennent de signer un CDD de 6 mois pour poursuivre leur apprentissage.

Laëtitia HATTE DELANOE, coordinatrice insertion à INITIATIVES EMPLOIS

En Mars, une simple visite de chantier était organisée. En Novembre, 2 CDD de 6 mois sont signés. Que pouvez-vous nous dire de cela ?

En tant qu'Association Intermédiaire, quel bilan faites-vous de ces deux parcours de retours à l'emploi ?

Nous soulignons les parcours d'insertion très intéressants de Yannick et Franck, grâce à plusieurs étapes nécessaires : la mobilisation des chercheurs d'emploi pour la visite, la découverte des métiers de l'écoconstruction par le biais de 2 périodes pratiques (PMSMP), la mise en place d'une période de mise en situation de travail puis d'une formation par le biais des services de l'Emploi... jusqu'à l'accès à un contrat de 6 mois ! Toutes ces étapes ont permis d'avancer sur les freins à l'emploi.

Et quel a été votre rôle à chaque étape du parcours pour Yannick et Franck ?

- *Les Mobiliser et mettre en place la visite en lien avec M. Cottenceau.
- *Accompagner la mise en place des 2 périodes de PMSMP (accompagnement administratif avec Yannick et Franck, lien avec les services de l'Emploi et les entreprises, contacts réguliers...)
- *Etre l'employeur et permettre un accompagnement socio-professionnel des salariés mis à disposition auprès des entreprises
- *Etre en soutien dans la mise en place de la période de formation

Et avec les entreprises ?

- *Appui à la mobilisation autour des métiers de l'écoconstruction
- *Contacts téléphoniques et physiques (bilan de stage...)
- *Informations sur l'AFPR
- *Mise en place d'un partenariat privilégié avec des entreprises locales

Nos contacts :

☎ 02 41 56 11 13

@ initiatives.emplois@orange.fr

Tu as entre 16 et 25 ans
Tu es sorti du système scolaire,
la Mission Locale te propose une aide
et un accompagnement personnalisé sur :

L'ORIENTATION PROFESSIONNELLE : découverte des métiers et des secteurs d'activité, aide pour ton projet professionnel ou changement d'orientation....

LA FORMATION : informations, conseils et positionnements sur les formations, études des financements possibles...

L'ACCES A L'EMPLOI : aide pour le CV, la lettre de motivation, la préparation à l'entretien d'embauche, diffusion des offres d'emploi et mise en relation, informations sur les contrats de travail (apprentissage, professionnalisation...), possibilité de conventions de stage.

LA MOBILITE, LA SANTE, LE LOGEMENT, LA VIE QUOTIDIENNE... : le soutien sur des questions en lien avec le logement, les moyens de transports et les permis, la santé, les démarches administratives

Un accueil de proximité sur Vihiers:
Pour prendre rendez-vous avec la conseillère,
téléphonez au 02.41.56.12.56

Antenne Mission Locale du Choletais
Centre socioculturel "Le Coin de la Rue" - 2, rue du Comte de Champagny - Vihiers
49310 LYS HAUT LAYON Tél : 02.41.56.12.56

